

CONSIDÉRATIONS SUR LA MODERNISATION ET LA REDÉFINITION DE LA PHYSIONOMIE NÉOLATINE DU ROUMAIN

Constantin-Ioan MLADIN

Université «1 Decembrie 1918» – Alba-Iulia (Roumanie)

Université «Sts. Cyril et Méthode» – Skopje (République de Macédoine)

§ 1. Liminaires.

Mon exposé sera une approche du phénomène de l'influence française sur l'esprit roumain et surtout sur la modernisation de la langue littéraire roumaine¹. Plus exactement, ce que je me suis proposé c'est particulièrement de démontrer que notre adhésion presque trois fois séculaire à la culture et à la langue de la France sont dues seulement indirectement et dans une moindre mesure aux Français eux-mêmes qu'à d'autres facteurs que je vais nommer plus loin. Je parlerai donc du tourbillon des transformations inspirées ou déclenchées par le «modèle français» qui ont marqué durablement notre culture, nos institutions publiques et notre langue. Tout en me focalisant sur plusieurs paradoxes qui ont accompagné ce processus.

Pour bien comprendre pourquoi et comment le français a influencé l'évolution et la modernisation de la langue roumaine, il serait absolument nécessaire d'évoquer les contextes politiques et sociaux qui s'y associent, de tenir donc compte des rapports historiques, économiques et culturels qui ont présidé à cette influence et à ces emprunts.

§ 2. Survol rapide de l'histoire de la langue roumaine.

En tant que langue maternelle, le roumain², ou le daco-roumain, comme on l'appelle en linguistique, langue appartenant au groupe des langues romanes orientales, est parlé actuellement par approximativement 24 millions locuteurs. À ceux-ci s'ajoutent plus de 4 millions locuteurs qui la parlent en tant que langue seconde. Cette langue est parlée principalement en Roumanie et en République de Moldavie³ (80% de la population y déclare avoir cette langue maternelle). Mais de fortes minorités roumanophones existent aussi dans d'autres pays : en Ukraine (409 608 personnes), en Transnistrie (environ 178 000 personnes), en Serbie (en Voïvodine : 345 763 ; et dans la région des Portes de Fer et dans la vallée du Timok – sans statut officiel), en Bulgarie (11 654 personnes) et en Hongrie (8 215 personnes). Une importante diaspora vit également depuis les années 2000 en Espagne et en Italie.

Ce qui définit le caractère roman du roumain c'est avant tout sa structure grammaticale, qui reproduit de près celle du latin. À cela s'ajoute son lexique, jusqu'à 60-65% du vocabulaire roumain étant issu du latin, directement ou à travers des emprunts à d'autres langues. Le substrat du roumain, à savoir le thraco-dace, quant à lui, est peu représenté et peu connu. On lui doit environ 460 mots, identifiables par leur existence à la fois dans toutes les langues romanes orientales et en albanais (à condition qu'ils soient avant tout d'origine indo-européenne).

La position géographique périphérique du pays (par rapport à l'Empire Romain) et ses voisinages ont conduit à une évolution isolée de la langue roumaine de toutes les autres langues néolatines. Les contacts linguistiques qui en découlent lui ont imprimé un aspect différent par rapport aux autres langues-sœurs et un caractère dissymétrique par rapport aux autres langues

¹ Sans entrer dans de détails historique, précisons que, pendant la période de temps qui sera évoquée ici, la Roumanie actuelle était divisée en trois pays indépendants : la Valachie (au sud), la Moldavie (à l'est – y compris le territoire de l'actuelle République de Moldova) et la Transylvanie. Les deux premiers se sont unifiés en 1859 et tous les trois en 1918.

² Il est partiellement attesté au XIIe siècle et complètement attesté au XVe.

³ La langue roumaine est la dénomination officielle en Roumanie et en Moldavie (selon un arrêt de 2013 de la Cour constitutionnelle).

issues du latin⁴. Alors qu'une grande partie de la grammaire et de la morphologie du roumain est basée sur le bas latin, certaines caractéristiques ne sont partagées qu'avec d'autres langues des Balkans (comme le bulgare, le serbe, le macédonien, l'albanais et le grec), et ne se retrouvent pas dans les autres langues romanes⁵. Parmi les plus frappantes de ces ces similarités, on peut citer : 1) la postposition de l'article défini, 2) la superposition formelle des cas obliques (c'est à dire la confusion entre le génitif et datif), 3) la formation du futur et du passé, et 4) l'évitement (l'abandon) de l'infinitif.

L'originalité du roumain par rapport aux autres langues romanes est donc le résultat de l'influence particulière du superstrat. La source d'emprunts la plus ancienne et la plus importante est le slave commun, suivie par le vieux slave, étant continué par les langues slaves voisines ou proches (bulgare, russe, serbe, ukrainien, polonais). À cela s'ajoute un important apport de mots grecs, turcs, hongrois et allemands datant du Moyen Âge et de la Renaissance. Pour acquérir l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui, le roumain a subi des mutations fondamentales sous l'influence de la langue française, principalement entre 1850 et 1950. Certes, d'autres langues modernes ont eu leur contribution à l'achèvement de la configuration du roumain standard et littéraire contemporain, tel l'allemand et l'anglais. Mais ce sont la culture et la langue françaises qui ont marquées un véritable tournant dans l'évolution de l'esprit publique roumain et de la modernisation de la société roumaine y compris de la langue roumaine. C'est justement sur ce processus de modernisation du roumain que va se concentrer cette présentation.

§ 3. Plan et prémisses de la présentation.

Concrètement et schématiquement, pour atteindre ce but, on va parcourir plusieurs étapes, c'est-à-dire : 1) on va examiner furtivement la configuration du roumain prémoderne, en dévoilant son disfonctionnement avant l'action modernisatrice de quelques langues étrangères ; 2) on va passer en revue les transformations que le roumain a subi sous l'influence du français (phonétique, morphosyntaxe, lexicologie et sémantique) et 3) on insistera sur plusieurs voies complémentaires et qui se sont soutenues l'une l'autre par lesquelles les trois Principautés Roumaines ont établi des contacts avec la culture européenne, à part les relations diplomatiques, économiques et culturelles entre les Pays Roumains et la France. Des voies assez insolites, comme on va le voir plus loin, et, paradoxalement, périphériques à toute influence directe de la France elle-même, à savoir : a) l'apport des princes grecs phanariotes (1711-1821) dont la plupart étaient imbus de culture française ; b) la présence des précepteurs français dans les familles princières et celles des boyards des Principautés (après 1774) ; c) la présence des secrétaires français des mêmes princes phanariotes ; d) l'activité des aventuriers français errants dans les Pays Roumains où ils avaient ouvert des écoles privées ; e) la lutte menée par la bourgeoisie roumaine naissante pour l'émancipation politique et intellectuelle, ainsi que l'intense activité déployée par les Roumains éduqués en Occident, surtout en France, en vue d'une renaissance néolatine, anti-néogrecque et antiturque ; f) le rôle des femmes et g) le rôle prépondérant de la littérature française, ainsi que de la traduction, qui a enrichi énormément le roumain, tout comme celui de la presse francophone et celui des troupes de théâtre étrangères qui jouaient en français (Goldis Poalelungi 1973 : 7-58, Epure 2015 : 411, Eliade 1982 : 227-228).

§ 3. 1. *Moderne et modernité.*

Avant de s'attaquer au sujet central de cet exposé, il faudrait préciser en quoi consiste effectivement ladite *modernité* d'une langue et quels ont été les facteurs (raisons intrinsèques,

⁴ Ce qui veut dire qu'il est beaucoup plus facile à un roumanophone de comprendre l'italien ou le français, que l'inverse.

⁵ C'est ce qu'on appelle *union linguistique balkanique*.

agents extérieurs) qui ont déclenché et gouverné le processus de *modernisation* de la langue roumaine.

Les notions de *moderne* et *modernité* sont multiforme et plurivoques, leurs acceptions pouvant varier selon l'emploi que l'on donne aux termes et aux domaines auxquels ils s'appliquent. En simplifiant, on peut conclure toutefois que la modernité se veut une rupture consécutive à une crise avec un *statu quo ante* quelconque.

Dans le cas précis d'une langue, de n'importe quelle langue, ce phénomène apparaît comme naturel et indispensable pour la survie même de la langue⁶. Une langue moderne idéale serait donc une langue parfaitement adaptée aux spécificités de son époque (sociales, culturelles...) et apte à satisfaire tous les besoins de ses locuteurs. En d'autres mots, une langue ayant atteint un niveau élevé de modernité serait en mesure, à tout moment et pour chacun de ses utilisateurs, de remplir d'une manière impeccable toutes les fonctions du langage (conative, référentielle, expressive, phatique, poétique, métalinguistique – selon la classification de Jakobson 1963 : 209-248).

§ 3. 2. Configuration du roumain prémoderne.

Or, la condition du roumain prémoderne était plutôt minable à cet égard. Suite aux circonstances historiques et culturelles dans lesquelles le peuple et la langue se sont forgés, la langue littéraire du XVIe et du XVIIe siècle a été gravement endommagée par les influences venues des langues de contact (le vieux-slave ou vieux-bulgare, le grec, le turc, le hongrois). Cette situation défavorable au développement de la langue qui a perduré aussi au cours du XVIIIe siècle, a fait que le roumain s'écarte visiblement du tronc latin.

Le vocabulaire autochtone et la syntaxe roumaine étaient tellement corrompus que la langue était devenue presque méconnaissable. Bon nombre de mots de souche latine, appropriés et répondant aux exigences stylistiques des locuteurs, avaient été remplacés par des emprunts maladroits du grec moderne, du turc et du russe. La langue roumaine citadine et surtout celle des salons aristocrates était devenue un bizarre mélange de toutes les langues moins cultivées de l'Orient (Eliade 1982 : 288). Le lexique commun et les terminologies spécialisées, majoritairement slaves⁷ greffés sur un charabia syntaxique à mi-chemin entre la tradition ecclésiastique du vieux slave et la rhétorique orientale grecque⁸ – un amalgame ahurissant de redondances spécifiques à la langue parlée et de détours toujours surprenants (une phrase bourrée d'ornements d'une préciosité vétuste), avaient rendu cette langue complètement non-fonctionnelle. Chose tout à fait naturelle, compte tenu que les premiers «monuments» de langue roumaine littéraire étaient des textes religieux, créations originelles ou traductions de l'ancien slave, du grec ou du hongrois (parus en Transylvanie après 1544) (Munteanu – Țăra 1978 : 86).

C'est ainsi que les premiers obstacles auxquels se sont heurtés les érudits (traducteurs, écrivains) du XVIe et du XVIIe siècle étaient l'indigence du vocabulaire (pauvreté

⁶ «la langue française n'est pas fixée et ne se fixera point. Une langue ne se fixe pas. L'esprit humain est toujours en marche, ou, [...], en mouvement, et les langues avec lui. [...]. Quand le corps change, comment l'habit ne changerait-il pas ? Le français du dix-neuvième siècle ne peut pas plus être le français du dix-huitième, que celui-ci n'est le français du dix-septième, que le français du dix-septième n'est celui du seizième. [...]. Toute époque a ses idées propres, il faut qu'elle ait aussi les mots propres à ces idées. Les langues sont comme la mer, elles oscillent sans cesse. [...]. C'est de cette façon que des idées s'éteignent, que des mots s'en vont. Il en est des idiomes humains comme de tout. Chaque siècle y apporte et en emporte quelque chose. Qu'y faire ? cela est fatal. C'est donc en vain que l'on voudrait pétrifier la mobile physionomie de notre idiome sous une forme donnée. » (Hugo 1912 : 40).

⁷ L'ancien vocabulaire roumain contenait 40% de mots d'origine slave et 20% seulement de mots d'origine latine (selon Alexandru Cihac, *Dictionnaire d'étymologie daco-romane*, Frankfurt pe Main & Berlin & București, 1870, 1879).

⁸ Moses Gaster, *Chrestomația română*, 2 vol. , Brockhaus, Leipzig, Bukarest, 1892

synonymique, manque de termes abstraits, absence de termes adéquats pour nommer des notions récentes et des idées dans l'air du temps). S'excuser pour les éventuelles inexactitudes et maladresses langagières c'est devenu une pratique presque courante chez les tout premiers traducteurs qui n'hésitaient pas à reprocher à la langue roumaine son raccourcissement («scurtimea»), son rétrécissement («strâmtarea»), son resserrement («îngustimea») (Munteanu – Țâra 1978 : 66-70).

Les voyageurs étrangers de passage dans les Principautés Roumaines avaient remarqué maintes fois d'ailleurs que les boyards⁹ (les aristocrates valaques et moldaves), des polyglottes qui maîtrisaient le grec, le russe, l'allemand et le français ignoraient une seule langue, la langue du pays, que les Phanariotes n'avaient plus le temps de l'apprendre d'autant plus qu'ils la considéraient de toute façon «incapable» d'exprimer les beautés de la philosophie et les subtilités de l'art (Eliade 1982, p. 288 : 131).

§ 3. 3. Impératifs de la modernisation de la langue roumaine.

L'idée de renouveler et d'enrichir la langue roumaine littéraire avec des emprunts aux autres langues, surtout au latin et à d'autres langues néolatines est apparue dès le XVIIe siècle, au moment où, intéressés d'argumenter les origines du peuple roumain, les chroniqueurs moldaves et valaques essaient de démontrer l'origine latine du roumain et postulaient comme impérieux le besoin de l'enrichissement du vocabulaire par de nouveaux termes empruntés à des langues prestigieuses de culture.

Il y a deux facteurs principaux qui ont dicté le choix du français : 1) un facteur extralinguistique : la disparition des anciennes institutions de facture slave, grecque et turque face au contact avec les institutions similaires d'inspiration ouest-européenne, notamment française ; 2) un facteur linguistique : le fond lexical et terminologique, les tournures syntaxiques et la variation stylistique traditionnelles et reproduisant de près les structures équivalentes slaves, grecques, turques etc. ont perdu terrain devant la nouveauté, la modernité, le prestige culturel, la richesse et la subtilité de la langue française.

En effet, grâce à sa clarté et à son élégance, le français s'est réjoui d'un prestige tout à fait remarquable au niveau international en tant que langue de la diplomatie. Cette prestance s'est bâtie sur quelques facteurs politiques et socio-culturels qui ont contribué à la propagation exponentielle et durable du français : il s'agit de la politique de plus en plus prestigieuse de la France, la fondation (1634-1635) et l'activité de L'Académie française, l'organisation exemplaire de l'enseignement national, l'attitude officielle et publique envers la langue, le succès du mouvement philosophique et littéraire de la France, la circulation croissante des textes imprimés... (Oancea – Panait 2002 : 139).

Voici ce qu'en pensait, sans trace de modestie, l'écrivain, journaliste, essayiste et pamphlétaire français Antoine Rivarol : «Dégagée de tous les protocoles que la bassesse inventa pour la vanité et la faiblesse pour le pouvoir, elle en est plus faite pour la conversation, lien des hommes et charme de tous les âges ; et, puisqu'il faut le dire, elle est, de toutes les langues, la seule qui ait une probité attachée à son génie. Sûre, sociale, raisonnable, ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine (Rivarol 1784).

§ 4. Chronologie de la francisation.

Le français est entré par tous les côtés dans les Principautés : par le sud, avec les Grecs phanariotes, par l'est, avec les russes, par le ouest, avec les émigrés de la Révolution française, par le nord, avec les érudits latinistes de Transylvanie (Eliade 1982 : 227-228).

⁹ *Boyard* (*boyard* ou *boïar* < rus. *боярин*) désigne l'aristocratie des pays orthodoxes non grecs d'Europe de l'Est (dans les pays grecs, on parlait d'*archontes*).

Plusieurs étapes délimitées par convention sont à distinguer dans le processus de l'occidentalisation de la langue roumaine (Charles Drouhet, *La culture française en Roumanie* (1920), *apud* Craia 1995 : 9, Lupu 1999 : 28-29, Moroianu 2009 : 104-105) : 1) 1750-1870 – a) quand, sous l'influence des règnes phanariotes mais aussi par l'intermédiaire de la littérature et avec la contribution des précepteurs français, l'aristocratie roumaine s'est appropriée la culture française – en Moldo-Valachie et b) quand les modèles culturels historiquement circonscrits (néogrec et russe, d'un côté, magyar et allemand, de l'autre côté) ont été concurrencés par le modèle réformateur latino-roman, conçu comme une réaction, mais aussi comme une attente socioculturelle – en Moldo-Valachie et en Transylvanie ; 2) 1870-1918 (année de la constitution de la *Grande Roumanie*) – quand le lexique de la langue littéraire a confirmé son appartenance et son adhésion aux cultures occidentales ; 3) 1918-1945 (l'entre-deux-guerres) – quand la culture roumaine a atteint l'apogée de son évolution et le vocabulaire littéraire a découvert son unité.

§ 5. Changements linguistiques.

Le français a changé toute la structure intime du roumain (Goldis Poalelungi 1973 : 5). À part cela, les nouveautés apportées par le français ont stimulé aussi la créativité des ressources internes du roumain, surtout au niveau de la dérivation et de la composition, au niveau de la syntaxe et de la variation stylistique et expressive.

§ 5. 1. Changements phonétiques.

En principe, les néologismes d'origine française se sont adaptés à la structure phonétique de la langue roumaine, mais cet ajustement n'a pas toujours eu les mêmes résultats (Adamescu 1938 : 25, Moldovanu 2003-2004 : 345, Butiurcă 2005 : 208-209) :

1) le [e] final muet → [ă] : fr. *amende* > roum. *amendă*, fr. *empreinte* > roum. *amprentă*, fr. *crime* > roum. *crimă*, fr. *récidive* > roum. *recidivă*.

2) le [y] : a) → [u] : fr. *culture* > rom. *cultură*, fr. *imputable* > roum. *imputabil*, fr. *pudeur* > rom. *pudoare* ou b) → [i] : fr. *bureau* > rom. *birou* ; c) → [iũ] : fr. *pardessus* > rom. *pardesiu* ; d) → [ĩu] : fr. fr. *punaise* > rom. *piuneză*.

3) le [oe] (-eur, -eux) : a) → [o] : fr. *accusateur* > roum. *acuzator*, roum. fr. *procureur* > roum. *procuror*, fr. *professeur* > roum. *profesor* ; fr. *capricieux* > roum. *capricios* – selon le modèle fourni par les mots roumains terminés en -or (*călător* «voyageur, passager») ou b) → [e] : fr. *chauffeur* > roum. *șofer*, fr. *chômeur* > roum. *șomer* – selon le modèle fourni par les mots roumains terminés en -er *dulgher* «charpentier»).

4) le [ó] (-eau, -ó) : a) → diphtongue [oũ] : fr. *bureau* > roum. *birou*, fr. *cadeau* > roum. *cadou*, fr. *manteau* > roum. *mantou*, fr. *stylo* > roum. *stilou* ; b) → [-ó]¹⁰, mais l'accent se déplace à cause de la flexion devenue très difficile¹¹ : fr. *radió* > roum. *rádio* (N + art. déf. *radióul*, G-D + art. déf. *radióului*), fr. *zéro* > roum. *zéro* ou c) → diphtongue [öa]¹² : fr. *colonne* > roum. *coloană*, fr. *consonne* > roum. *consoană*.

Il en est de même pour la flexion verbale à la IIIe personne : fr. *convoquer* > roum. *a convoca* (el, ea / ei, ele *covoacă*), fr. *provoquer* > roum. *a provoca* (el, ea / ei, ele *provoacă*).

5) les consonnes nasales ([n], [m], [ɲ]) se dénasalisent : *document* > roum. *document*, *événement* > roum. *eveniment*, fr. *impossible* > roum. *imposibil*, fr. *intéressant* > roum. *interesant*, *sentiment* > roum. *sentiment*.

¹⁰ Une augmentation du nombre de mots portant l'accent sur la syllabe finale, comme en français, a pu être remarquée au moment des emprunts massifs de mots de cette langue.

¹¹ Puisque même ce subterfuge rend la prononciation assez embarrassante, on a tendance à remplacer le nom par une locution équivalente : *aparat de radio* «appareil de radio».

¹² Sauf les mots à étymon grec entrés en roumain par filière : fr. *axiome* (gr. *axioma*) > roum. *axiomă*, fr. *méthode* (gr. *methodos*) > roum. *metodă*.

Le roumain reproduit dans la prononciation la voyelle ([i] [e]) qui accompagne la consonne française nasalisée mais pas de façon systématique : fr. *sentence* > roum. *sentință*, fr. *tendance* > roum. *tendință* ; fr. *nation* > roum. *națiune*.

L'une des justifications de l'aspect des mots empruntés du français est la voie par laquelle ceux-ci sont entrés en roumain :

1) certains mots reproduisent en roumain l'image écrite de l'étymon français (Sferle 2009, Stoichițoiu Ichim) : roum. *certificat* (< fr. *certificat*), roum. *criminologie* (< fr. *criminologie*) ; roum. *incident* (< fr. *incident*) ; roum. *mandat* (< fr. *mandat*), roum. *pension* (fr. *pension*), roum. *sergent* (< fr. *sergent*) ;

La voie écrite semblait être préférée au début des contacts franco-roumains (Barborică 1977 : 107) : rom. pl. *memoare* (< fr. *mémoire*), rom. *serificat* (< fr. *certificat*), rom. *sirculară* (< fr. *circulaire*) – formes abandonnées ultérieurement.

2) d'autres mots miment la forme orale des originaux français : roum. *anchetă* (< fr. *enquête*), roum. *bordo* (< fr. *bordeaux*), roum. *coșmar* (< fr. *cauchemar*), roum. *fular* (< fr. *foulard*), roum. *manșetă* (< fr. *manchette*), roum. *mov* (< fr. *mauve*), roum. *replică* (< fr. *réplique*) ;

3) d'autres, encore, reproduisent partiellement la forme écrite et la forme acoustique : roum. *appel* (< fr. *appel*), roum. *cazier* (< fr. *casier*), roum. *pledoarie* (< fr. *plaidoirie*) ;

4) il y a aussi quelques lexèmes qui ont conservé la graphie et la prononciation françaises : *bleu*, *ecru* (< fr. *écru*), *café-au-lait*, *ivoire*, *gris-perle*, *vert-bouteille*, *bleu-vert*.

§ 5. 2. Changements lexicologiques et sémantiques.

Quoi que fréquemment surestimée¹³, les répercussions de l'influence française sur le vocabulaire roumain restent les plus importantes de toutes les influences modernes qui ont été exercées sur la langue roumaine¹⁴ (Hristea 1984 : 59).

Plusieurs recherches statistiques sur le vocabulaire roumain ont été effectuées au cours du temps pour évaluer le poids de l'élément lexical d'origine française. Même si les résultats sont fort différents entre eux (suite à la différence des corpus et des critères pris en compte), ils restent en effet très impressionnants : 1) 19,3% mots d'origine française (3 749 mots) – (*Dicționar de cuvinte recente* – 1982) (Dimitrescu 1994) ; 2) 22,12% mots d'origine française (2 581 mots) – *Vocabularul reprezentativ al limbilor romanice* (Sala 1988) ; 3) 29,69% mots d'origine française (43 269 mots) – *Dicționarul enciclopedic ilustrat* – 1931 (Macrea 1961) ; 4) 38,42% mots d'origine française (49 649 mots) – *Dicționarul limbii române moderne* – 1958 (Macrea 1961) ; 5) 47,51% mots d'origine française (30,60% mots de base à étymologie unique + 9,04% mots de base à étymologie multiple + 7,87% mots dérivés à étymologie unique et multiple) (*Dicționar de împrumuturi din limba franceză – Cuvinte împrumutate din limba franceză / Cuvinte cu etimologie multiplă (inclusiv franceză)*, 2009) ; 6) 27% termes scientifiques et techniques d'origine française à étymologie unique – 73,39% à étymologie multiple (Macrea 1982 : 72-81) ; 7) 62-95% termes scientifiques et techniques d'origine française – *Dictionnaire Technique polyglotte* – 1963, *Dictionnaire Encyclopédique Roumain* – 1962-1966, *Dictionnaire de la Langue Roumaine Moderne* – 1958 (Macrea 1970 : 34-36) ;

¹³ Le nombre impressionnant d'étymologies françaises que fournissent nos sources linguistiques (éventuellement en association avec d'autres origines) pourraient conférer une perspective surestimée à ce phénomène. La justification de cet état de choses trouve ses raisons dans la commodité d'expliquer les néologismes roumains en s'appuyant sur des dictionnaires français qui sont plus à la portée des chercheurs que d'autres ouvrages lexicologiques et lexicographiques (Oprea – Nagy 2002 : 268-280).

¹⁴ Pour expliquer un bon nombre de mots roumains, il s'avère utile de ne pas se limiter au français parlé en France, mais de prendre en considération aussi la variante belge et suisse du français : roum. *achizitor* < fr. suisse *acquisiteur*, roum. *calcaros* < fr. belge *calcareux* (Avram 1982 : 258-259).

8) 81,6%¹⁵ mots d'origine française (235 mots) – *Dicționar de cuvinte recente* – 1997 (Druță 2003).

Nottons, en passant, que ce processus d'acculturation par imitation comme principal mécanisme faisant possible la modernisation de la société (une projection des modèles culturels et comportementaux occidentaux) a fonctionné non seulement sur l'actuel territoire de la Roumanie et de la République de Moldova, mais un peu partout en Europe et même au-delà de ses confins (Butiurcă 2005 : 208, Ploscaru 2012 : 52). Et cela se reflète très clairement dans le poids de l'élément français dans d'autres langues de la région. Le nombre des mots d'origine française dans la langue turque actuelle est estimé à presque 5 000 unités, le français étant la deuxième langue prêteuse après l'arabe. Puis, on compte environ 3 000 mots d'origine française dans le croate, toujours environ 3 000 en macédonien, au moins 2 000 en bulgare...

Cette «gallomanie universelle» (Drouhet 1983 : 62) a enrichi la langue avec des structures françaises et, du coup, de nouvelles possibilités d'expression se sont imposées, ce qui a entraîné simultanément l'abandon d'une partie du patrimoine linguistique autochtone. Un grand nombre de mots tombèrent ainsi en désuétude et disparurent au fur et à mesure, les emprunts à la langue française remplacent les mots d'origine slave, grecque, turque, dès que l'occasion se présentait : *jalbă* «plainte» (< sl. *zaliba*) → *reclamație* (< fr. *réclamation*), *pricină* «cause, raison» (< bg. *pricina*) → *cauză* (< fr. *cause*), *diată* «testament» (< gr. *dieta*) → *testament* (< fr. *testament*), *epitrop* «tuteur, administrateur» (< gr. *epitropos*) → *tutore* (< fr. *tuteur*), *dicasterie* «tribunal (ecclésiastique)» (< gr. *dikastirion*) → *tribunal* (< fr. *tribunal*), *sinet* «document, reçu» (< tc. *senet*) → *act* (< fr. *acte*), *obștesc* «commun, publique» (< sl. *obištije*) → *comun* (< fr. *commun*), *pârî* «réclamer, accuser» (< sl. *pireti*) → *reclama* (< fr. *réclamer*), *macat* «couverture, étoffe épaisse généralement en laine» (< tc. *makat*) → *cuvertură* (< fr. *couverture*), *suliman* «fard» (< tc. *sülîmen*) → *fard* (< fr. *fard*), *cinste* «honnêteté, probité» (< sl. *čistî*) → *onoare* (< fr. *honneur*), *ibovnic* «amant, jules» (< sl. *ljubovnikŭ*) → *amant* (< fr. *amant*), *han* «auberge» (< turc. *han*) → *hotel* (< fr. *hôtel*), *jertfă* «sacrifice» (< sl. *žrŭtva*) → *sacrificiu* (< fr. *sacrifice*). Les anciens mots ont été éliminés à jamais ou : ont continué de circuler en parallèle avec les mots nouveaux (doublets étymologiques synonymiques), mais avec une connotation (spéciale, supplémentaire) quelconque (Pușcariu 1976 : 72-73, Sferle 2009).

Les mots d'origine française parsèment le vocabulaire fondamental et usuel de la langue roumaine et constituent les fondements des terminologies spécialisées de tous les domaines scientifiques et techniques (arts visuels, armée, administration, botanique, chimie, droit, économie, géographie, histoire, médecine, musique, philologie, philosophie, psychologie, politique, sociologique, sport, théâtre, zoologie...)¹⁶ (Eliade 1982 : 5). Évidemment, il y en a qui sont plus privilégiés que les autres. S'il y a de termes de cette classe qui laissent la place aux équivalents anglais¹⁷ dans des domaines d'activité récents (l'informatique) ou récemment renouvelés (domaine bancaire), les termes et les syntagmes terminologiques provenant du français se régèrent dans d'autres domaines (Reinheimer-Râpeanu 2001 : 45, Treps 2009 : 354), tels : la gastronomie (*aperitiv, antreu, asezona, aspic, beșamel, bușeu, compot, coniac, crochetă, croasant, crochetă, crudități, dejun, desert, ecler, fursec, garnitură, legume, lichior, maioneză, meniu, omletă, pateu, piure, salată, sirop, sos, sufleu, tartină, vinegretă...*), la mode et les domaines connexes (*acaju, bluză, broșă, cochet, corset, etichetă, frez, grea, jachetă, lila, manechin, modă, mov, oranj, palton, pantaloni, redingotă, siluetă, tafta...*).

¹⁵ Sur un total de 1 552 termes sélectionnés par l'auteur de la statistique.

¹⁶ L'argot en a eu sa part lui-aussi : *bonjour* „la poche derrière des pantalons” (dans l'argot des pickpockets), *mal !* „cartes faussement distribuées pendant une partie” (dans le jargon des accros aux cartes), *paspertu* „passe-partout, crochet”, *tapeur* „profiteur”, *tapeză* 1. „prostituée”, 2. „amante”, (*de*) *pamplazir* „astucieusement ; formellement, par amusement” (Stoichițoiu-Ichim 2001 : 129).

¹⁷ Même à peine adaptés au spécifique du roumain ou bien gardant leur forme d'origine.

§ 5. 2. 1. La dérivation.

Quant à la dérivation, l'influence du français sur le roumain a eu trois conséquences majeures (Butiurcă 2005 : 209) : 1) L'abandon de certains suffixes anciens : a) *-nic* > Ø (*idealnic* > roum. *ideal* < fr. *idéale*, *moralnic* > roum. *moral* < fr. *moral(e)*) ; b) *-esc* > Ø (roum. *românesc* > roum. *român* < fr. *roumain*, roum. *franțuzesc* > roum. *francez* < fr. *français*) ; 2) Le remplacement de certains suffixes anciens par de suffixes français : *-icesc* > *-ic* (roum. *filosoficesc* > roum. *filosofic* < fr. *philosophique*, *politicesc* > roum. *politic* *politique*) ; 3) Des calques partiels à l'aide des préfixes empruntés au français (Tărăță 2012 : 5) – voir § 5. 2. 2. **Le calque.**

§ 5. 2. 2. Le calque.

L'intérêt pour le calque (total ou partiel) comme moyen d'enrichissement de la langue littéraire, c'est à dire moyen efficace pour remplir des trous lexicaux ou pour diversifier le vocabulaire, est apparu au cours du XIXe siècle, suite à la nécessité de créer une terminologie scientifique, philosophique, grammaticale... Le nombre des calques lexicaux et phraséologiques du français est particulièrement élevé en roumain, le *néologisme de sens* étant la principale forme d'emprunt jusqu'à la moitié du XIXe siècle (Ursu 1962 : 117-118, Blochwitz 1970 : 905, Sferle 2009 : 33-49). Si la plupart des unités phraséologiques de cette période sont calquées sur le français (Hristea 1975 : 499-505, Hristea 1984 : 100-161), il faut avoir en vue toutefois plusieurs sources parfois et spécialement le latin.

Le roumain a calqué du français soit des préfixes ou des préfixoïdes, soit des racines, soit les deux à la fois, soit, enfin, le sens. Toute la typologie du calque peut être illustrée avec des unités lexicales et sémantiques roumaines de provenance française (Avram 1958 : 315-332, Hristea 1997 : 10-29, Butiurcă 2005 : 209-211, Stoichițoiu Ichim).

1) calques lexicaux intégraux, mono-lexicaux et phraséologiques : roum. (a) *da un ceai* < fr. *donner un thé*, *a fi în legitimă apărare* < fr. *être en légitime défense*, roum. *a fi în posesia* < fr. *être en possession*, roum. *a intra în vigoare* < fr. *entrer en vigueur*, roum. *a pleda cauza cuiva* < fr. *plaider sa cause*, roum. *Adunare constituantă* < fr. *Assemblée constituante*, roum. *câine-lup* < fr. *chien-loup*, roum. *Camera de comerț* < fr. *Chambre de commerce*, roum. *ceai dansant* < fr. *thé dansant*, roum. *ceas-brățară* < fr. *montre-bracelet*, roum. *conform normelor în vigoare* < fr. *conformément aux normes en vigueur*, roum. *Consiliu de Stat* < fr. *Conseil d'État*, roum. *covor roșu* < fr. *tapis rouge*, roum. *cu titlu de împrumut* < fr. *à titre de prêt*, roum. *cutie neagră* < fr. *boîte noire*, roum. *energie verde* < fr. *énergie verte*, roum. *gaură neagră* < fr. *trou noir*, roum. (a) *întreprinde* < fr. *entreprendre*, roum. *nou-născut* < fr. *nouveau-né*, roum. *piață neagră* < fr. *marché noir*, roum. *proces de intenție* < fr. *procès d'intention*, roum. *proiect de lege* < fr. *projet de loi*, roum. *sânge albastru* < fr. *sang bleu*, roum. *umor negru* < fr. *humour noir*, roum. *undă verde* < fr. *onde verte*...

2) calques de structure morphématiques, complets, partiels (surtout), phraséologiques : roum. (a) *menține* < fr. *maintenir*, roum. (a se) *complace* < fr. (se) *complaire*, roum. (a) *conlocui* < fr. *cohabiter*, roum. (a) *consimți* < fr. *consentir*, roum. (a) *contraface* < fr. *contrefaire*, roum. (a) *contrazice* < fr. *contredire*, roum. (a) *deduce* < fr. *déduire*, roum. (a) *descrie* < fr. *décrire*, roum. (a) *face anticameră* < fr. *faire antichambre*, roum. (a) *impune* < fr. *imposer*, roum. (a) *insufla* < fr. *inspirer*, roum. (a) *interzice* < fr. *interdire*, roum. (a) *întredeschide* < fr. *entrouvrir*, roum. (a) *întreține* < fr. *entretenir*, roum. (a) *întrevedea* / (a) *întrezări* < fr. *entrevoir*, roum. (a) *prestabili* < fr. *préétablir*, roum. (a) *prevedea* < fr. *prévoir*, roum. (a) *preveni* < fr. *prévenir*, roum. (a) *propune* < fr. *proposer*, roum. (a) *surprinde* < fr. *surprendre*, roum. *demers* < fr. *démarche*, roum. *extraparlamentar* < fr. *extraparlamentaire*, roum. *turn de fildeș* < fr. *tour d'ivoire*.

3) calques lexicaux de structure sémantiques : *nebun* «pièce aux échecs» < fr. *fou*, *rădăcină* (a unui cuvânt) < fr. *racine* (d'un mot) – *rădăcină* (a unei ecuații) < fr. *racine* (d'une équation).

4) calques mixtes (lexico-grammaticaux)¹⁸ : *direct* (< fr. *direct*) → un sextet étymologique combiné (hérité / obtenu par voie interne / emprunté / calqué) : *drept*, -ă, adj. (< lat. *directus*) ; *drept*, adv., prép. (par conversion depuis l'adj.) ; *drept*, -uri, nom neutre (< fr. *droit*, s.m. < lat. *directum*, nom post-adjectival) ; *drept(ul)*, nom neutre (*singulare tantum*) (< fr. *droit* < lat. *directum* «ce qui est droit») ; *dreapta*, nom fém. + art. (< fr. *droite*, contr. *gauche*) (Moroianu 2003).

En outre, le calque : 1) a conduit à l'apparition de doublets lexicaux étymologiques ± différences de sens (Hristea 1960 : 249-250, Ciompec 1962 : 139) : *angular* (< fr. *angulaire*) vs. *unghiular* (< *unghi*, selon fr. *angulaire*) ; *diriginte* «maître d'études / de classe ; chef d'un bureau (de poste, de douane), d'un chantier» vs. *dirigent* «director» < fr. *dirigeant* ; *dependință* «dépendances, attenances, annexes» vs. *dependență* «dépendance» < fr. *dépendance* et 2) a contribué à l'extension de quelques familles lexicales en roumain (la famille du mot *carte* 1. «livre», 2. «lettre, épître» s'est enrichie avec les significations suivantes : *carte de joc* «carte de jeu», *carte de vizită* «carte de visite», *carte poștală* «carte postale» ; *curte* 1. «cour, patio», 2. «entourage d'un souverain et lieu où vit le roi» : (a) *face curte* (cuiva) «faire la cour (à quelqu'un)» et *Curtea de Casație* «Cour de cassation»).

§ 5. 3. Changements sémantiques.

Quant aux valeurs sémantiques, les emprunts au français n'ont pas eu une destinée homogène (Iliescu 2003-2004 : 277-280, Stoichițoiu Ichim).

1) Certes, il y a un bon nombre de mots qui se sont transmis du français au roumain tels quels, surtout les unités terminologiques scientifiques et techniques : roum. (a) *recolta* < fr. *récolter*, roum. *dol* < fr. *dol*, roum. *galactic* < fr. *galactique*, roum. *imparisilabic* < fr. *imparisyllabique*, roum. *impunitate* < fr. *impunité*, roum. *judiciar* < fr. *judiciaire*, roum. *juxtapoziție* < fr. *juxtaposition*, roum. *kaki* < fr. *kaki*, roum. *paleografie* < fr. *paléographie*, roum. *postverbal* < fr. *postverbal*, roum. *procuror* < fr. *procureur*, roum. *peisaj* < fr. *paysage*, roum. *roz* (couleur) < fr. *rose*, roum. *spectrograf* < fr. *spectrographe*.

Mais il y en a d'autres où on peut constater :

2) des extensions sémantiques en roumain (sens inexistant dans le français actuel) : fr. *magnétiser* 1. «donner à un matériau les propriétés de l'aimant», 2. «attirer, subjuguier» > roum. (a se) *magnetiza* – même sens + «se griser, se saouler» ; fr. *modiste* «personne qui fabrique / qui vend des chapeaux / des accessoires de mode pour femmes» > roum. même sens + (roum. actuel) «créateur / styliste de mode, styliste haute couture» ; fr. *navette* 1. «instrument de tissage qui fait se croiser le fil de trame et le fil de chaîne», 2. «véhicule effectuant de courts trajets répétitifs», 3. «faire la navette – aller et venir d'un endroit à un autre» > roum. *navetă* – même sens + (roum. actuel) «boîte / caisse (partitionnée) utilisée pour le transport de denrées alimentaires», fr. *porte-bagages* «dispositif / accessoire pour ranger les bagages dans ou sur un véhicule» > roum. *portbagaj* «coffre – espace d'une voiture où l'on range les bagages», fr. *chouette* «oiseau rapace nocturne du genre du chat-huant» > roum. *șuetă* «causette, petite causerie, conversation familière sans grande importance entre proches» (< fr. *Ma correspondance est très active, je fais la chouette à trois personnes* «être en communication avec quelqu'un» < fr. *jeu de (la) chouette / cul de (la) chouette*, jeu de dés populaire au XVIIIe siècle) ;

¹⁸ Création de nouveaux mots par transfert entre différentes parties du discours et par transfert de catégorie grammaticale sous l'influence d'une autre langue ayant pour résultat une spécialisation sémantique des unités.

3) des mutations (déformations / altérations) sémantiques nuancées : fr. *casseroles* > roum. *caserolă* «barquette», fr. *bleu* > roum. *bleu* «bleu clair» ;

4) des affaiblissements / restrictions sémantiques : roum. *acaju, lila, mov, frez, oranj, grenă* désignent seulement des noms de couleurs et non pas des noms d'objets, comme leurs étymons français : *acaju* «arbre tropical d'Amérique au bois rouge et très dur», *lilas* «arbuste à fleurs ornementales, blanches ou violettes, très odorantes», *mauve* «plante dont les fleurs sont violettes ou roses (*Malva sylvestris*)», *fraise* «fruit rouge provenant du fraisier», *orange* «fruit comestible de l'oranger» ;

5) d'importantes pertes de sens, généralement causées par le fait que les notions / les réalités désignées par ces mots étaient déjà caduques en français au moment où les deux langues sont entrées en contact : fr. *charlotte* 1. «entremets composés de fruits ou de crème et de biscuits» (et, par extension : charlotte de veau / aux légumes / aux champignons), 2. «ancienne coiffure de femme (populaire au XVIIe et au XVIIIe siècle)» → roum. actuel – seulement le premier sens ; fr. *décolleté* «qui est échancré et laisse apparaître les épaules, le cou et la naissance de la poitrine» > roum. *decolteu* – même sens + «frivole, léger, futile» ;

6) d'importantes pertes de sens + des extensions sémantiques : fr. *batterie* (< *battre*) = «un ensemble d'éléments associés et ayant la même fonction» : 1. «batterie d'accumulateurs», 2. «*batterie thermique* (batterie chaude, batterie froide)», 3. «instrument de percussion, ou un groupe constitué de plusieurs musiciens jouant de ces instruments», 4. «œuvre musicale exécutée par les tambours pour accompagner la marche militaire», 5. «ensemble, groupe musical constitué de plusieurs musiciens jouant d'instrument de percussions», 6. «croisement ou choc des jambes pendant le temps de suspension d'un saut (en danse classique)», 7. «*élevage en batterie* – méthode intensif d'exploitation et d'élevage d'animaux pour la consommation humaine», 8. «groupe de pièces d'artillerie (armement)», 8. «*batterie de cuisine* – ensemble d'ustensiles de cuisine», 9. «*batterie de boîtes aux lettres* – ensemble de boîtes aux lettres dans les immeubles» > roum. *baterie* 1. «unité d'artillerie comprenant des canons, des moyens de traction, l'équipement et le personnel afférents», 2. «groupe d'appareils, de dispositifs ou de pièces identiques associés pour un but commun (*batterie d'accumulateurs*)», 3. «ensemble d'instruments de percussion» + 4. «seau à vin / seau à Champagne».

§ 5. 4. Transformations morphosyntaxiques.

En général, les tentatives d'imposer certaines normes du français dans la morphologie et dans la syntaxe ont été vouées à l'échec (Alistar 1973 : 25).

Paradoxalement, la différenciation de la langue populaire à travers les styles fonctionnels forgés sur le modèle du français, a été accompagnée par la redécouverte de certaines structures analytiques, spécifiques au langage populaire et que la langue littéraire avait rejeté en faveur de leurs équivalents synthétiques : 1) le génitif avec la préposition *de* ; 2) le datif avec la préposition *la* ; 3) la ressuscitation de l'infinitif, amoindri (voir disparu) sous l'influence des langues balkaniques voisines ; 4) la suppression du complément pronom personnel pléonastique ; 5) la suppression de la préposition avant le relatif *care* dans les phrases attributives.

§ 5. 4. 1. Le nom.

Pour ce qui est du genre des noms, on constate que les féminins du français sont devenus neutres en roumain : fr. *élément* > roum. *element*, fr. *incendie* > roum. *incendiu*, fr. *personnage* > roum. *personaj*, fr. *prélude* > roum. *preludiu* (Butiurcă 2005 : 209, Butiurcă 2007 : 129).

§ 5. 4. 2. Le verbe.

La flexion verbale a subi des modifications majeures à cause de la concurrence entre l'étymon latin et celui français : roum. (a) *dirige* / (a) *dirija* (fr. *diriger*), roum. (a) *protege* / (a)

proteja (fr. *protéger*), (a) *corecta* / (a) *corija* (fr. *corriger*) (Butiurcă 2005 : 209, Butiurcă 2007 : 129).

Entre 1840-1860, certains verbes néologiques entrés du français ont été encadrés à la Ière conjugaison, comme en français : (a) *contribua* < fr. *contribuer*. roum. (a) *dispoza* < fr. *disposer*. La forme actuelle s'est imposée sous l'influence du modèle latin : roum. (a) *contribui* < lat. *contribuere* ; roum. (a) *distribui* < lat. *distribuere*.

Certains verbes français ont eu des difficultés à s'intégrer à la Ière conjugaison parce qu'en roumain il y a deux catégories de paradigmes à cette conjugaison : 1) sans suffixe flexionnel : (a) *aduna* – eu *adunø* et 2) avec suffixe flexionnel : (a) *lucra* – eu *lucrez*.

Les verbes de la IIe (*réussir*) et de la IIIe (*appartenir*) conjugaison terminés en *-ir* ont trouvé place en roumain : 1) soit à la IVe conjugaison : (a) *reuși* – avec le suffixe *-esc*, par analogie avec *privesc*, *folosesc*, 2) soit à la IIIe conjugaison : (a) *aparține*.

§ 5. 4. 3. La syntaxe.

L'un des plus importants progrès de la langue littéraire moderne sous l'influence du français consiste dans l'abandon de la phrase mimant (reproduisant) l'architecture phrastique latine ou orientale, une phrase d'une longueur à ne plus maîtriser et comblée de tournures sophistiquées et d'inversions déroutantes.

Le contraste entre les deux types de syntaxe est bien évident chez nos premiers traducteurs de la littérature française. Rationnels et clairs lorsqu'ils rendaient ces textes en roumain, ils s'égarèrent et sombrèrent dans la confusion la plus totale dès qu'ils essayèrent de coucher sur le papier leurs propres idées et sentiments (Eliade 1982 : 289). Mais, peu à peu, ils ont renoncé aux longues périodes circulaires avec le verbe en dernière position (comme en latin), sur le modèle des documents anciens, rarement et occasionnellement segmentés par la ponctuation (à une distance de dix à quinze lignes), où il fallait ignorer les trois quarts du texte pour en parvenir aux significations vraiment bien dissimulées (Eliade 1982 : 343-345). À part cela, c'est juste l'exercice de traduire mot à mot des textes français, à l'aube de cette activité (XIXe siècle) qui a conduit à la suppression progressive d'un tas d'ornements stylistiques superflus.

Bref, c'est comme ça que la phrase roumaine littéraire moderne est devenue plus courte et plus rythmée, plus harmonieuse et plus nuancée, mieux organisée et mieux munie d'instruments grammaticaux spécialisés pour exprimer la coordination et notamment la subordination (Iordan 1970 : 72, Goldis Poalelungi 1973 : 298-415). Donc plus adéquate à exprimer adroitement, clairement et subtilement les structures logiques de la pensée (Mancaș 1974 : 45).

§ 6. Le français dans les trois Principautés.

§ 6. 1. Précis de terminologie.

La manière si différente par laquelle le roumain s'est rapproché de ses racines latines en Transylvanie et en Moldo-Valachie oblige à quelques précisions terminologiques. Plusieurs termes ont été utilisés au fil du temps pour désigner le phénomène dont il est question dans cet exposé. Comme on l'a vu plus haut, certains d'entre eux réfèrent à deux réalités bien distinctes, car ledit phénomène se présente sous un double aspect (influence du français en Moldo-Valachie et influence du latin en Transylvanie). Passons donc en revue ces syntagmes terminologiques :

1) *relatinisation* (Al. Graur, dans article datant de 1930 paru dans le journal «Adevărul» sous le pseudonyme Gh. Reviga, *apud* Iordan 1970 : 72, Graur 1968 : 9, Graur 1965 ; la même année, le terme était utilisé par Ovid Densusianu, dans son cours universitaire consacré à l'évolution de la langue roumaine qu'il a soutenu à l'Université de Bucarest). Le terme avait

été déjà utilisé par Antoine Meillet dans un livre paru en 1926 (Meillet 1926¹⁹ : 313) que les linguistes roumains devaient connaître. Ce terme s'avère trop restrictif parce qu'il ignore la contribution des langues romanes (Niculescu 1978 : 175). Au sens précis, il devrait désigner seulement la correction des mots roumains hérités en les rapprochant de leur forme latine d'origine (Râpeanu 2004 : 153).

2) *ré-romanisation*, une appellation plus large et plus permissive, à condition qu'elle couvre les deux directions de l'emprunt néologique : la direction latiniste de Transylvanie et la direction romane de Moldo-Valachie (Pușcariu 1974 : 434, Pușcariu 1976 : 370, 379). Sinon, ce terme est tout à fait inapproprié puisque falsifie la réalité, pouvant être source de fausses interprétations (Iordan 1970 : 72). Néanmoins, il pourrait être toléré à l'égard du français par un artifice d'interprétation si on se met d'accord que cette langue a joué le même rôle que le latin a eu pendant la Renaissance dans l'histoire de la langue française (Octav Nandriș *apud* Goldiș-Poalelungi 1973 : 38). Alors que les langues romanes occidentales ont été renouvelées, tout au long des siècles, en puisant dans le latin des mots et des tournures de phrases, le roumain a été marqué par l'influence du slave ancien, la langue cultivée de cette région de l'Europe. À la rigueur, rien ne nous empêche de considérer que le français a agi d'une manière comparable à l'influence exercée par le latin sur la modernisation des langues littéraires et sur la formation de leurs terminologies (Butiurcă 2005 : 208).

3) *occidentalisation romane* – syntagme terminologique qui met en vedette le rôle prépondérant de l'élément roman (français et italien) dans ce complexe processus de métamorphose²⁰ (Niculescu 1978 : 55-98). De plus, l'effet de cet emprunt massif de néologismes romanes n'a pas été seulement un changement radical de la configuration du roumain, mais il a replacé cette langue dans les cadres de la spiritualité romane tout en l'éloignant de la communauté balkanique (Pușcariu 1976 : 415), le tout s'étant produit à travers une «période de bilinguisme (culturel) conscient» (Niculescu 1978 : 6-7).

Tout comme le terme *relatinisation*, *occidentalisation romane* pêche par être trop limitatif puisqu'il néglige complètement la contribution des savants latinistes à cette direction théorique et pratique (Țăra 1982-1983 : 174).

Pour mettre terme à ce genre d'inconvénients, on pourrait nuancer dans ce cas en utilisant le syntagme *occidentalisation latino-romane* lorsqu'il s'agit de la langue roumaine et *ré-occidentalisation* quand c'est la culture roumaine qu'on a en vue (Lupu 1999 : 33)²¹. Notons, entre parenthèses, que les deux termes dérivés à l'aide du préfixe *ré-* ne veulent pas dire que le roumain avait perdu (complètement ou partiellement) son caractère roman pour le retrouver à partir de l'influence du latin et du français pendant la période prémoderne et moderne, mais que ces dernières langues lui ont renforcé sa constitution romane (Niculescu 1978 : 6)²².

Ce charabia terminologique n'est pas sans raison. C'est une conséquence de la complexité même de ce complexe processus théorique et pratique qui trouve ses racines sur «l'antagonisme fatal» opposant la société instruite de Transylvanie (dont le modèle de société idéale était représenté par l'Autriche) à la société instruite de Moldo-Valachie (qui regardait vers la France pour se trouver un modèle de société parfaite) (Iorga 1911). La direction transylvaine est partie intégrante des démarches des érudits latinistes qui se donnèrent pur but de puiser dans le passé pour démontrer et légitimer les souches latines du peuple roumain,

¹⁹ C'est une reprise de l'article «Sur le sens linguistique de l'unité latine» publié dix ans auparavant dans la *Revue des Nations latines*.

²⁰ Il ne faut pas ignorer toutefois le fait qu'il y eu des emprunts romans aussi par filière néo-grecque et austro-allemande.

²¹ Iorgu Iordan avait parlé déjà d'ailleurs d'emprunts latino-romans pour désigner les deux directions convergentes qui ont conduit à la «modernisation de la langue roumaine dans l'esprit latino-roman» (Iordan 1970 : 74).

²² Quoique c'est à l'aide du préfixe *răs-* que le roumain rend la valeur d'intensité, alors que le *ré-* est destiné à exprimer exclusivement une valeur itérative.

tandis que les Moldo-Valaques, qui considéraient cette perspective à caractère historiciste comme une prémisse implicite, s'encrèrent dans le model culturel le plus prestigieux de leur temps qui était celui de la France (Niculescu 1978 : 88-89). C'est de cet antagonisme idéologique que découlent toute une série d'oppositions et paradoxes (vu que les résultats finaux ont été convergents pourtant) : *latin vs. roman, antique vs. contemporain, historique et philologique vs. littéraire* (belles-lettres), *traditionnel vs. moderne* (Niculescu 1978 : 98). C'est-à-dire, le modèle *imitatif humaniste, régressif et anachronique*²³ (l'intelligentsia transylvaine voyait dans le latin la langue idéale) face au *modèle imitatif et progressif des Lumières* (l'intelligentsia moldo-valaque adhère à l'idée du progrès des langues et de la supériorité des langues modernes par rapport aux langues classiques, en prenant le français comme modèle de langue à imiter).

§ 6. 2. Le français et l'École latiniste de Transylvanie.

Commençons par le cas spécial de la *relatinisation* et de la ré-romanisation de la langue roumaine en Transylvanie.

D'ordre historique et culturel, la (ré)-romanisation transylvaine a suivi une voie complètement différente de celle de deux autres Principautés. Autonome, mais vassale de l'Empire d'Autriche dès la fin du XVIIIe siècle²⁴, le Principauté de Transylvanie a parcouru ce processus «du bas vers le haut», c'est à dire depuis la classe rurale moyenne (des prêtres, des maîtres d'école des villages) envers la haute société. Ce rapprochement de la culture de l'ouest et du centre de l'Europe a été plus long et s'est déroulé «du haut vers le bas» en Moldo-Valachie, depuis l'aristocratie (hospodars, boyards) envers le bas peuple sans y pénétrer profondément, en d'autres termes.

L'activité des érudits de l'École latiniste de Transylvanie, un mouvement intellectuel proche de la Philosophie des Lumières, a constitué une contribution décisive à l'attachement des Roumains à la culture occidentale, y compris à celle française. À la différence des Lumières, l'École de Transylvanie n'a pas été un phénomène anticlérical, mais au contraire, elle a été promue par des membres de l'Église roumaine unie à Rome. Plus exactement, c'est justement le catholicisme (l'Église romano-catholique et surtout L'Église grecque-catholique) qui ont servi d'intermédiaire à l'influence du latin. La filière allemande de provenance catholique de l'Empire austro-hongrois ne peut pas être négligée elle non plus, celle-ci se reflétant, entre autres, dans l'aspect de certains néologismes transylvains.

Au moment du réveil du sentiment d'unité et de continuité latine dans cette province du centre-ouest de la Roumanie actuelle, habitée majoritairement par des Roumains (débuté après 1780), les intellectuels trouvèrent dans la langue et la culture latine les moyens et les arguments les plus forts dans l'effort collectif de ré-ancrage de l'espace roumain à la famille des peuples latins et à la modernité européenne. Aux fondements de cette modernisation se trouvait l'idéologie latiniste promue dans une première étape par les représentants de ladite École latiniste transylvaine (Gheorghe Șincai²⁵, Samuil Micu Klein²⁶, Petru Maior²⁷, Ion Budai-Deleanu²⁸ etc.). Formés dans des écoles de renom de l'Europe occidentale, où ils ont appris le latin et ont eu accès à des documents sur la romanisation de la Dacie²⁹, les savants transylvains

²³ Ce qui indique une manque de contact avec la réalité (Ivănescu 1980 : 675-676).

²⁴ Après avoir été vassale de l'Empire ottoman.

²⁵ Gheorghe Șincai (1754-1816), historien, philologue, traducteur et poète roumain des Lumières.

²⁶ Samuil Micu Klein (de son nom laïc Maniu Micu ; 1745-1806), théologien, historien, philologue, traducteur et philosophe roumain des Lumières.

²⁷ Petru Maior (cca. 1756-1821), théologien, historien, philologue et écrivain roumain des Lumières.

²⁸ Ion Budai-Deleanu (1760 / 1763-1820), écrivain, philologue, linguiste, historien et juriste roumain des Lumières.

²⁹ Dans l'Antiquité, un territoire de la région carpat-danubiano-pontique correspondant approximativement à ceux des actuelles Roumanie, Moldavie et des régions adjacentes.

avaient constaté que le grand nombre de mots d'origine slave, grecque, turque, ou hongroise de la langue roumaine ne correspondaient point au caractère latin de cette langue. Forcés de réfuter le statut de «tolérés» des Roumains de Transylvanie (par rapport aux Hongrois et aux Allemands, catholiques, uniates, calvinistes, luthériens), les représentants de l'École latiniste ont soutenu par des arguments étymologiques, orthographiques et grammaticaux la thèse de l'origine latine de la langue roumaine. Il ne faut pas ignorer non plus le fait que, à l'exception de la plupart des autres pays européens, la Hongrie (y compris la Transylvanie) a été exceptionnellement conservatrice quant au maintien du latin, ce qui a pu donner aux intellectuels transylvains l'impression que cette langue continuait à remplir le rôle d'une langue universelle (Réau 1938 : 13-14).

Mais, à part la mise en valeur du patrimoine lexical d'origine latine, l'idéologie latiniste a stimulé aussi l'orientation de la culture roumaine vers les langues occidentales romanes (français, italien), considérées de vrais modèles à imiter par toutes les autres langues européennes existantes. Concrètement, la spiritualité française s'y est insinuée par l'entremise (Radu 1982 : 35-62) : 1) de la filière hongroise (surtout dans les écoles dirigées par des moines piaristes du début du XIXe siècle) ; 2) de la filière allemande, comme forme d'expression en tant que langue officielle qui a remplacé le latin à partir de 1784.

Rappelons que Vienne, la capitale de l'Autriche-Hongrie, était bien francisée dès le XVIIIe. Montesquieu avait constaté en 1728 que «Notre langue est si universelle, qu'elle y [à Vienne] est la seule chez les honnêtes gens, et l'italien y est presque inutile. » (*apud* Brunot 1967 : 776, *apud* Ioana Moldovanu-Cenușă : 188). L'impératrice Marie-Thérèse «La Grande»³⁰ se montrait très intéressée de bien maîtriser la langue française et d'adopter les idées progressistes venues de l'ouest de l'Europe, quoi que les autorités autrichienne ne se ménageaient en rien pour entraver leur propagation dans l'empire (Iorga 1924 : 23).

Toutefois, les effets de la relatinisation du roumain sous l'influence du mouvement latiniste transylvain n'ont pas eu l'ampleur de francisation des autres Principautés. Le latinisme avait fait preuve «d'une extraordinaire étroitesse d'horizon, de manque de perspective littéraire»³¹, parce que, étant seulement historiens et philologues, les latinistes sont restés insensibles face aux événements artistiques et n'ont pas touché aux nombreux aspects de la vie quotidienne. Or, l'influence française s'est insinuée conjointement avec l'influence des mœurs françaises, avec le romantisme qui avait le don de séduire les âmes et qui s'est associé avec notre éveil national (Densusianu 1977 : 348-349).

§ 6. 3. Le français et la Moldo-Valachie – la filière grecque.

L'affaiblissement du caractère oriental de la société et de la langue roumaine grâce au contact avec la langue et la littérature françaises a débuté conjointement avec l'arrivée des princes phanariotes en Valachie et Moldavie³². Tout en commençant avec la seconde décennie du XVIIIe siècle, les deux pays roumains, vassaux de l'Empire ottoman, souffraient à cause d'un système politico-financier désastreux causé par la monarchie élective.

Pour y devenir prince régnant (voïvode, hospodar), il fallait être élu par l'assemblée des boyards (Divan) et entériné (adoubé) par le Sultan, suzerain des Principautés. Pour être maintenu au trône, aussitôt après avoir monnayé cher son accord, le voïvode devait payer gros à la Sublime Porte. À cela s'ajoutaient les autres contributions, de plus en plus importantes,

³⁰ Marie-Thérèse d'Autriche (1717-1780), archiduchesse d'Autriche, reine de Hongrie, de Bohême et de Croatie, etc. avait épousé un Français, François-Étienne de Lorraine (l'empereur François Ier ; 1708-1765).

³¹ «o lipsă de orizont extraordinară, o lipsă de perspectivă literară».

³² Rosetti – Cazacu – Onu 1971 : 61-77. «Epoca fanariotă a contribuit la dezorientizare» (Călinescu 1982 : 61).

qu'il fallait verser aux Ottomans en signe de soumission ou d'allégeance, tels le *tribut*³³ et la *dîme*³⁴. Afin de mieux parvenir au pillage des Principautés, la Sublime Porte y a installa des princes phanariotes, des anciens drogmans³⁵, en leur majorité.

Les *drogmans*³⁶ ou *dragomans*³⁷ étaient dans les pays orientaux des interprètes au service des Européens chargés des relations avec le Moyen-Orient et fonctionnaires au service de l'administration ottomane. La caste élitiste et assez restreinte des drogmans, souvent d'origine grecque, assumait des fonctions de traduction, mais parfois aussi de chargé de mission, de négociateur et d'intermédiaire. Descendant en partie de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie byzantine, les dragomans siégeaient, après la prise de Constantinople par les Ottomans (1453), dans le Phanar³⁸, un quartier historique de la vieille ville d'Istanbul. C'est donc du nom de ce quartier que dérive leur appellation.

Les gérants des Principautés pour le compte de la Sublime Porte sur le plan politique, administratif et financier furent choisis donc parmi les Phanariotes. À cause du Coran, dit-on. Ce qui n'est pas du tout vrai, car aucune sourate ne formule une telle interdiction. Selon mon

³³ *Tribut* (du latin *tributum* «contribution»), contribution périodique qu'une partie donne à une autre en signe de soumission ou d'allégeance. Le tribut peut être constitué de biens de valeurs, de production agricole, ou de monnaies pour les périodes historiques durant lesquelles la monnaie existe.

³⁴ Ou *dîme* du latin *decima pars*. La dîme est une contribution féodale annuelle et obligatoire qui représentait 10% des principaux produits (biens) extorqués par les membres des classes sociales féodales riches aux ceux qui en dépendaient.

³⁵ Les *Ghica* : Gheorghe Ier (Ghika ; 1600-1664 ; caïmacan en Moldavie – 1711 et Hospodar de Valachie – 1659-1660 ; Grigore Ier (Ghica ou Ghika II ; 1628-1674 ; hospodar de Valachie – 1660-1664, 1672-1674) ; Grigore II (ou Grigorie Ghica III, Grégoire Ghyka ; 1695-1752 ; hospodar de Moldavie – 1726-1733, 1735-1739, 1739-1741, 1741-1748 et de Valachie – 1733-1735, 1748-1752) ; Scarlat (ou Skarlat Ghyka ; 1715-1766 ; hospodar de Moldavie – 1757-1758 et de Valachie – 1758-1761, 1765-1766) ; Grigore III (ou Grigorie Alexandru Ghica VI, Grégoire Alexandre Ghyka ; 1724-1777 ; hospodar de Moldavie – 1764-1767, 1774-1777 et de Valachie – 1768-1769) ; Mathieu (roum. Matei Ghica ; 1728-1756 ; hospodar de Valachie – 1752-1753 et de Moldavie – 1753-1756) ; Alexandre Ier (Alexandru Ghika VII ; hospodar de Valachie – 1766-1768) ; les *Kallimachis* : Alexandre (gr. Alexandros Kallimahis, roum. Alexandru Calimachi ; 1737-1821 ; hospodar de Moldavie – 1795-1799) ; Scarlat (gr. Skarlatos Kallimahis, roum. Scarlat Calimachi ; hospodar de Moldavie – 1806-1819 et titulaire *de jure* du trône de Valachie – 1821) ; les *Mavrocordato* : Nicolas (gr. Nikólaos Mavrocordatos, roum. Nicolae Mavrocordat ; 1680-1730 ; hospodar de Moldavie – 1709-1710, 1711-1715 et de Valachie – 1715-1716, 1719-1730) ; Jean Ier (gr. Ioannis Mavrocordatos, rom. Ioan Mavrocordat ; 1684-1719 ; hospodar de Moldavie – 1757-1758 et de Valachie – 1716-1719) ; Constantin (fr. , gr. Constantinos Mavrocordatos ; rom. Constantin Mavrocordat ; 1712-1769 ; hospodar de Valachie – 1735-1741, 1744-1748, 1756-1758, 1761-1763 et de Moldavie – 1733-1735, 1741-1743, 1748-1749, juin-décembre 1769) ; Alexandre Ier – le Bey Fou (gr. Alexandros Mavrocordatos, roum. Alexandru Mavrocordat, tc. Deli-bey «le Bey Fou» ; 1742-1812 ; hospodar de Moldavie – 1782-1785) ; Alexandre II le Fugitif (gr. Alexandros Mavrocordatos to Firaris, roum. Alexandru Mavrocordat Fugitul ; 1754-1819 ; hospodar de Moldavie – 1785-1786) ; les *Mourousi* : Constantin (roum. Constantin Moruzzi, gr. Konstantinos Mouroussis ; 1730-1787 ; hospodar de Moldavie – 1777-1782) ; Alexandre (gr. Alexandros Mourousis, roum. Alexandru Moruzi / Moruzzi ; 1750-1816 ; hospodar de Moldavie – 1792-1793, 1802-1806, 1806-1807 et de Valachie – 1793-1796, 1799-1801) ; les *Racovitza* : Michel (roum. Mihai(l) Racoviță ; 1660-1744 ; hospodar de Moldavie – 1703-1705, 1707-1709, 1716-1726 et de Valachie – 1730-1731, 1741-1744) ; Constantin (roum. Racoviță, allem. , pol. Rakowitza ; 1699-1764 ; hospodar de Moldavie – 1749-1753, 1756-1757 et de Valachie – 1753-1756, 1763-1764) ; les *Ypsilantis* : Alexandre (1725-1807 ; hospodar de Valachie – 1774-1782, 1796-1797 et de Moldavie – 1786-1788) ; Constantin (roum. Constantin Ipsilanti ; 1760- 1816 ; hospodar de Moldavie – 1799-1801 et de Valachie (1802-1806). Ainsi que : Nicolas Caradja (roum. Nicolae Caragea ; 1737-1784 ; hospodar de Valachie – 1782-1783) ; Constantin Hangerli (ou Hangherli, fr. Handjery ; cca. 1760-1799 ; hospodar de Valachie – 1797-1799) ; Alexandre Soutzo (fr. Soutzos, Soutzou, gr. Alexandros Soutsos, roum. Alexandru Suțu ; 1758-182 ; hospodar de Moldavie – 1801-1802 et de Valachie – 1806, 1818-1821).

³⁶ De l'arabe *tourdjoumân* «traducteur» qui a aussi donné en français «truchement».

³⁷ De l'italien *dragomanno*.

³⁸ Le nom provient du grec *fanari / phanarion*, traduit en turc *fener* «lanterne», puisqu'à l'époque byzantine, l'un des principaux monuments qui s'y trouvaient, était un grand sémaphore (amer pour la navigation maritime et de moyen de communication à grande distance).

opinion, il s'agissait plutôt d'une longue tradition³⁹ combinée à une commodité typiquement «orientale» dans le sens que les Turcs riches se permettaient de payer des personnes spécialisées, de vrais professionnels pour bien accomplir ces tâches. En fait, les dragomans étaient des petits despotes dans un monde assez barbare et très traditionaliste.

Ce changement a eu toutefois son bon côté. Paradoxalement, même si le régime phanariote a été une période ténébreuse pour la population autochtone à cause de la fiscalité excessive pratiquée au profit des Turcs, cette étape marqua le début de l'euro péanisation des classes supérieures roumaines, quoique ce procès ait été initialement assez superficiel. Malgré le caractère discontinu du régime (les Phanariotes étaient élus pour un mandat de trois ; ces mandats étaient toutefois renouvelables et interchangeable entre la Valachie et la Moldavie), les Phanariotes ont été les intermédiaires de la culture moderne, plus exactement de la culture des Lumières françaises. Les Phanariotes se donnèrent pour but exclusif de s'approcher de l'Occident, afin de faire lever la culture de la Grèce au niveau de celle ouest-européenne et... au préjudice des Turcs. Agissant toujours au nom du patriotisme grec, ils ne se ménagèrent en rien pour saboter ceux aux services desquels ils se sont mis pourtant.

Polyglottes innés, par vocation et aussi par profession⁴⁰ (les dragomans devraient maîtriser les langues étrangères auxquelles les Turcs n'avaient pas accès), les princes régnants phanariotes ont eu un rôle essentiel dans la pénétration des idées illuministes dans le domaine politique, économique, social et culturel. Possédant le sentiment de la culture et un vif intérêt pour ce qui se passait en Europe, les Phanariotes dont les aptitudes intellectuelles et le niveau culturel étaient beaucoup supérieurs à ceux des Moldo-Valaques, se sont entourés d'érudits, ont fondé des écoles, ont stimulé les traductions et les publications. Plusieurs hospodars, grands admirateurs de la culture française ont eu des contributions significatives quant à l'intérêt porté à la civilisation occidentale et à la francisation de la langue roumaine. Les personnalités les plus emblématiques restent : Nicolas Mavrocordato⁴¹, Constantin Mavrocordato⁴², Alexandre Ypsilantis⁴³, Nicolas Caradja⁴⁴.

L'exemple des hospodars phanariotes a été suivi aussitôt et de près par des boyards roumains (et grecs) de Moldo-Valachie. Pas par tous les boyards. Cette modernisation a été souhaitée par certains, mais ignorée, nié ou même redoutée par d'autres. Les conservateurs, plus attachés aux valeurs traditionnelles ou simplement très intéressés à ne pas manquer les privilèges gréco-turcs furent nommés par les jeunes *tombatera*⁴⁵, allusion à la façon démodée dont ils s'habillaient. Ce processus s'est produit dans le cercle restreint de la haute classe gréco-roumaine qui n'avait aucun contact avec les larges masses de la population (Galdi 1939 : 39, Niculescu 1978 : 73-74, Niculescu 2001).

³⁹ Le prophète Mahomet lui-même était analphabète et ce sont des scribes qui avaient fixées par écrit quelques-unes de ses révélations.

⁴⁰ À part le grec, leur langue maternelle, ils parlaient couramment le turc ainsi que d'autres langues modernes, telles l'italien et le français – la langue de la diplomatie du XVIIIe siècle.

⁴¹ C'est à partir de ses règnes que les deux Principautés furent quasi-exclusivement gouvernées par des Phanariotes pendant un siècle. Il parlait couramment grec, turc, roumain, français, allemand, russe et latin et a fondé à Bucarest des écoles, une bibliothèque et une imprimerie. Nicolas Mavrocordato a été également un lettré distingué : il a écrit un traité de morale générale et a tenté aussi la création romanesque (en grec ancien).

⁴² Il parlait couramment le roumain, le turc, le grec, le persan, l'italien, le français. Très cultivé et imprégné de l'esprit des Lumières, il s'est entouré d'un personnel occidental de formation jésuite et humaniste, a financé des universités, des écoles, des hôpitaux et a constitué une bibliothèque à réputation européenne (noyau de l'actuelle Bibliothèque Académique).

⁴³ Il a imposé une taxe aux monastères pour soutenir les écoles et a réorganisé l'enseignement de la Valachie, selon le modèle français, en introduisant l'étude obligatoire de la langue française.

⁴⁴ Épris de culture occidentale, il avait été proposé par ses amis français au titre de membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris.

⁴⁵ *Tombatera* (< ngr. *ton patéra* «imitant (papa)») 1. «revêtement de tête ou vêtements de mode orientale», 2 (fig.) «personne avec des idées dépassées, rétrograde».

§ 6. 3. 1. Mots français par filière grecque.

Rien de plus naturel, dans ces circonstances, qu'un bon nombre de néologismes d'origine romane soit entré en roumain par filière grecque, comme c'est le cas, par exemple, des dérivés à l'aide du suffixe : *-(ar)isi* : *adresarisi* (< fr. *adresser*), *ocuparisi* (< fr. *occuper*), *publicarisi* (< fr. *publier*). La conjugaison de ces verbes suivait toutefois le paradigme roumain des verbes en *-i* : *mă amuzarisesc* «je m'amuse», te *amuzarisești* «tu t'amuses» etc.)⁴⁶ (Goldis Poalelungi 1973 : 78-79, Ursu 1965 : 371-379, Eliade 1982 : 296).

D'ailleurs, les humanistes roumains du XVIIe et du début du XVIIIe siècle, bons connaisseurs des langues classiques et des langues néolatines avaient déjà enrichi le vocabulaire avec des néologismes romanes, parfois par une filière grecque, polonaise ou russe : *articule, avocat, calendar, cristal, diiamant, experienția, fantezie, metafisică, orație, providenția, parolă* (Ion Neculce⁴⁷) *decadă, meleon, providenție* (Constantin Cantacuzène⁴⁸), *canțilar, comandant, diplomă, fundament, poetic, prințipal* (Démètre Cantemir⁴⁹).

§ 6. 3. 2. L'enseignement francophone.

C'est Alexandre Ypsilantis qui a réorganisé en 1776 l'enseignement public en Valachie en introduisant, entre autres, la langue française comme objet d'étude à l'Académie princière de Bucarest⁵⁰, institution ouverte à des couches sociales assez larges.

Le parcours académique de l'établissement était organisé en cinq cycles d'études, chacun d'une durée de trois ans. Les deux premiers cycles étaient réservés à l'étude du grec et du latin : grammaire en premier, littérature classique en second cycle. Au cours du troisième cycle, les élevés se consacraient à l'étude de la poétique, de la rhétorique et de l'éthique d'Aristote, ainsi qu'à l'apprentissage de la langue italienne et française. Au cours de deux derniers cycles on enseignait l'arithmétique, la géométrie, l'histoire et la géographie (quatrième cycle), la philosophie et l'astronomie (dernier cycle) (Istoria 2002 : 436).

Comme à cette époque-là les Roumains des Principautés ne pouvaient pas voyager en dehors de leur pays d'origine qu'avec la permission du sultan ou de l'hospodar et ne pouvaient donc pas fréquenter des écoles étrangères⁵¹, les fils de princes régnants et de boyards ont dû faire leurs études à la maison. C'est dans ces circonstances qu'apparut et se développa une forme d'enseignement privée, pratique courante qui avait été introduite par Constantin Ypsilantis (en Valachie) et par Grégoire Ghyka III (en Moldavie). Ces écoles «domestiques» privilégiaient l'étude de la langue et de la littérature françaises⁵² même si tous ces enseignants n'étaient pas forcément sélectionnés parmi les meilleurs représentants de la spiritualité française⁵³.

⁴⁶ Un phénomène semblable s'est produit en Transylvanie où on a utilisé le suffixe *-ălui* pour les verbes empruntés au français ou au latin : *formălui* (< fr. *former*), *recomandălui* (< fr. *recommander*), *aplicălui* (< fr. *appliquer*).

⁴⁷ Ion Neculce (1672- cca. 1745), grand boyard moldave et chroniqueur pendant le règne de Démètre Cantemir.

⁴⁸ Constantin Cantacuzène – l'Écuyer (roum. Constantin Cantacuzène stolnicul ; 1639-1716), boyard valaque qui a fait ses études à l'Université de Padoue, avec des intérêts pour l'histoire et la géographie.

⁴⁹ Démètre Cantemir (roum. Dimitrie Cantemir ; 1673-1723), encyclopédiste, compositeur, écrivain et souverain moldave (1693, 1710-1711).

⁵⁰ Roum. Academia Domnească, précurseur du Collège national Saint Sava.

⁵¹ Pourtant, des roumains érudits ayant fait leurs études à l'étranger avaient existé. Le journaliste et révolutionnaire français Jean-Louis Carra (1742-1793) a évoqué quelques personnalités de cette catégorie : Manolache Bogdan (cca. 1793-1854) – échanson (paharnic), connétable (spătar), préfet de police (agă), gouverneur (vornic), le médecin Theodorakis, le médecin le plus érudit de tout l'Empire Ottoman, savant polyglotte et professeur de mathématique à l'Académie princière de Jassy... (Epure 2015 : 412).

⁵² Des Français étaient embauchés par les familles riches non seulement en tant que maîtres de français mais aussi pour donner des leçons de musique, de danse et de dessin (Istoria 2002 : 437).

⁵³ Voir Epure 2015 : 413-416 pour un inventaire des plus connus précepteurs et professeurs de français de cette époque.

Cette tâche était souvent confiée à des aventuriers d'occasion, des errants démunis, des réfugiés français⁵⁴. Il y avait parmi eux de nombreux nobles français, après la chute de Napoléon et la restauration de l'ancien régime, et de nombreux officiers français fuyant la Russie, mais aussi des gens de modeste condition intellectuelle et parlant plutôt le patois de leur région d'origine que la langue littéraire (Epure 2015 : 419). En plus, les seules méthodes utilisées pour aboutir au but de leur mission étaient la conversation de salon et la mémorisation. En tout cas, l'instruction reçue était assez modeste. Les études des jeunes garçons (celle des jeunes filles étant encore pire) «se bornent à leur faire apprendre, depuis l'âge de huit ans jusqu'à vingt, le grec moderne, et généralement aussi quelques connaissances du grec ancien, du français, de la géographie et de l'arithmétique⁵⁵» (Recordon 1821 : 108). Quoique ce soit, c'est en essayant d'imiter le prince régnant que les boyards ont appris le français, se sont constitués des bibliothèques avec des œuvres françaises et ont engagé des précepteurs français pour l'éducation de leurs enfants. Un bon nombre de ces précepteurs ont enseigné aussi le français dans le cadre des écoles grecques, avant de se créer leurs propres pensionnats (Xenopol 1897-1898 : 150, Iorga 1924 : 251, Lăzărescu 1985, vol. I : 19, Epure 2015 : 412, 413, 417, 419, Ioniță 2007 : 48-49).

Dans les circonstances de l'époque, acquérir le français est devenu non seulement très à la mode dans le milieu de l'aristocratie, mais aussi une nécessité culturelle et politique (Ioniță 2007 : 46). Après avoir usurpé le grec, le français s'utilisait de plus en plus souvent dans la conversation ou dans la correspondance officielle et privée (Goldis Poalelungi 1973 : 43).

Les lacunes de l'enseignement, public ou privée, ont été comblées par une lecture assidue et par la pratique de la langue en milieu mondain. Et les fruits de cette ténacité ne se sont pas laissés attendre. À tel point que des observateurs étrangers ne cessaient pas de s'étonner de l'intérêt que les Roumains portaient à cette langue : «La volonté d'apprendre la langue française s'est tellement généralisée et est devenue tellement élevée dans ce pays qu'elle semble dégénérer en une épidémie»⁵⁶ (Istoria 2002 : 437).

§ 6. 3. 3. Premières grammaires et premiers dictionnaires en français.

À la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle, on a fait traduire du français au grec (que les Roumains comprenaient et maîtrisaient mieux que la langue française) des manuels d'histoire, de philosophie et de mathématique et, un peu plus tard, on a commencé à écrire les premiers dictionnaires et les premières grammaires de cette langue (Rosetti – Cazacu – Onu 1971 : 61-77, Goldis Poalelungi 1973 : 18, Istoria 2002 : 436-437, Butiurcă 2005 : 206) :

En 1785, l'hospodar Nicolas Caradja (roum. Nicolae Caragea) a écrit en grec une grammaire de la langue française, une autre grammaire française étant écrite un an plus tard par Gheorghe Vendoti (1786). C'est l'hospodar Alexandre Mavrocordato qui a fait le premier dictionnaire français-grec et gréco-français et c'est aussi sous ses ordres qu'on réalisa le premier dictionnaire polyglotte (français-grec-italien). Les années suivantes tout un flot de dictionnaires bilingues fut rédigé : Jean-Alexandre Vaillant – un dictionnaire franco-roumain et roumain-français⁵⁷, Petrache Poenaru, Florian Aaron et Georg Hill – un vocabulaire franco-roumain⁵⁸, Theodor Codrescu – un dictionnaire franco-roumain en deux volumes⁵⁹, Nifon

⁵⁴ Royalistes, révolutionnaires, officiers désaffectés... ; surtout après 1806 (Istoria 2002 : 437).

⁵⁵ «Ils n'apprennent ordinairement que par l'usage le valaque, leur langue maternelle, que plusieurs d'entre eux ne savent ni lire ni écrire, et qui n'a pas même d'orthographe fixe ; en sorte qu'elle pourrait être regardée comme un véritable patois. ».

⁵⁶ «dorința de a învăța limba franceză a devenit atât de generală și de mare în această țară, încât pare a degenera într-o epidemie».

⁵⁷ *Vocabular purtăreț rumânesc-franțozesc și franțozesc-rumânesc*, Bucarest, 1839.

⁵⁸ *Vocabularulu frantezo-romanesc*, Craiova, 1840.

⁵⁹ *Dicționariul franceso-romanu*, Jassy, 1859.

Bălășescu – un autre dictionnaire franco-roumain en deux volumes⁶⁰, Raoul de Pontbriant – un dictionnaire roumain-français étymologique (pour les mots roumains)⁶¹...

§ 6. 3. 4. Les précepteurs, les secrétaires et les consuls français.

Les Phanariotes n'ont pas été les seuls intermédiaires de l'influence française de cette époque-là. À ceux-ci s'ajoutaient des Français natifs employés pour accomplir les tâches de professeurs pour les enfants princiers ou bien de secrétaires particuliers de leurs nobles parents (les deux fonctions étant exercées parfois simultanément)⁶².

Ce «secrétariat» était au fond une forme de surveillance déguisée qui exprimait la méfiance des autorités françaises à l'adresse des Phanariotes. Les secrétaires français étaient chargés de rédiger la correspondance des princes régnants phanariotes avec les agents secrets et les grandes puissances. Ils étaient recommandés, nommés et payés par l'ambassadeur français à Constantinople, avec lequel ils portaient une correspondance chiffrée.

Dès la fin du XVIIIe siècle, la France attribuait un rôle important aux Principautés dans le maintien de l'équilibre européen, voyant dans ces pays un obstacle à l'expansion russe. Seulement les mêmes Français n'hésitaient pas à mettre en doute non plus la fidélité des hospodars phanariotes. En même temps, les autorités françaises voyaient dans les Principautés un point d'observation stratégique des régions où l'accès des agents français n'était pas possible (l'empire tzariste et celui habsbourgeois), ainsi qu'un champ d'entraînement pour des diversions antirusses et anti-habsbourgeoises.

C'est ainsi que des agents⁶³ de l'ambassadeur français à Constantinople sont envoyés dans les Principautés pour se mettre au service des hospodars. En 1798, après dix ans de négociations, un consulat général de France est fondé à Bucarest et un vice-consulat à Jassy (Oțetea 1932 : 330-349, Eliade 1982 : 130-131, Lascu-Pop 1994 : 90, Lupu 1999 : 15, Istoria 2002 : 436).

§ 6. 3. 5. Le «bonjourisme».

Au cours du XIXe siècle, la France a eu donc un grand mot à dire au sujet de tous les moments cruciaux de l'histoire de la Roumanie moderne. Ainsi, la Révolution roumaine de 1848 a repris la devise de la Révolution de la IIe République : «Liberté, Égalité, Fraternité». La France a regardé avec intérêt et sympathie le mouvement révolutionnaire, pendant qu'on y est. Le gouvernement intérimaire, composé en grande partie d'anciens disciples de Jules Michelet⁶⁴ et d'Edgar Quinet⁶⁵ et d'admirateurs de Lamartine, a été soutenu par la France, intéressée de limiter l'expansion russe.

⁶⁰ *Dictiunariu romano-francesu* Bucarest, 1859.

⁶¹ *Dictiunaru romano-francesu*, Bucarest, Göttingen, Paris, Leipzig, 1862.

⁶² Tels : Jean Mille (ou Millo), attaché auprès de Grigore Ghyka (1747), François Linchou, commerçant et homme de confiance de Constantin Racovitza (1741-1760), Jean Louis Carra, attaché auprès de Grigore al III Ghica... Voir Epure 2015 : 413 pour un inventaire de ces secrétaires.

⁶³ Le citoyen Fleury – consul à Bucarest, et le citoyen Parent – consul à Jassy.

⁶⁴ Jules Michelet (1798-1874), républicain et anticlérical, historien et écrivain romantique français, philo-roumain par ses écrits (*Principautés Danubiennes*, *Madame Rosetti*, 1848) et par le soutien moral accordé à quelques leaders de la Révolution de 1848 dans les Principautés roumaines qu'il a eu parmi ses étudiants au Collège de France).

⁶⁵ Jean Louis Edgar Quinet (1803-1875), républicain et anticlérical, historien français et poète, philosophe et homme politique français, philo-roumain par ses écrits (*Les Roumains*, *Les Principautés danubiennes*) et par le soutien moral accordé à quelques leaders de la Révolution de 1848 dans les Principautés roumaines qu'il a eu parmi ses étudiants au Collège de France). Quinet s'est marié en secondes noces avec Hermione Ghikère Asaky (1821-1900), fille du poète moldave Georges Assaki (1788-1869), ancienne auditrice au Collège de France et divorcée du prince Mourouzzi, petit-fils d'un prince régnant de Valachie et de Moldavie du même nom, Alexandre Mourouzzi.

Dans ce contexte, les contacts directs avec le système de l'enseignement du français se sont intensifiés. Malgré les restrictions évoquées déjà plus haut, certains jeunes roumains ont eu la possibilité de voyager et d'étudier en Europe. Accompagnés par leurs anciens précepteurs français, les jeunes hommes, étaient envoyés dans les grandes capitales d'Europe, surtout à Paris (Eliade 1982 : 305). Cela était devenu quasiment une mode.

C'est par cette voie que de plus en plus de Roumains ont eu l'occasion d'assimiler de manière directe les idées et l'esprit spécifique (voire critique) de la société française (Vesa 1975 : 150 ; Gorun 2006 : 1). Néanmoins, le nombre de ces étudiants roumains est resté assez faible au début en raison de l'hostilité manifeste des générations plus âgées et conservatrices, ainsi que des autorités politiques qui craignaient une imminente «contamination» avec les idées progressistes (révolutionnaires, libérales...) de l'époque. Tous ces opposants avaient peur qu'une fois de retour ces jeunes européens allaient répandre chez eux «la désobéissance et la non-croyance» (Vesa 1975 : 150), ce qui s'est passée d'ailleurs. La résistance qu'ils devaient surmonter était extrêmement coriace. Puisque les idées derrière les renouveaux qu'ils proposaient bousculaient le conglomerat des préjugés et la routine mentale placée sous l'autorité de la tradition. Mais, au moment où les peuples entrent en contact et commencent à se civiliser, ils s'imitent l'un l'autre de plus en plus vite et de plus en plus facilement, de sorte que le processus devient presque automatique et inconscient (Tarde 2001 : 142-143). De retour dans leur pays d'origine, les jeunes «bonjouristes» devenaient donc les diffuseurs les plus actifs et les plus efficaces des idées novatrices véhiculées par la civilisation française et les promoteurs de la culture de ce pays⁶⁶. Une fois rentrés chez eux, ceux-ci occupaient, en général, des positions de premier plan dans la vie politique et culturelle⁶⁷ justement grâce au prestige conféré par leurs études à l'étranger. Ils faisaient donc usage de toute l'influence dont ils disposaient pour déterminer la réalisation des réformes qu'ils considéraient comme nécessaires pour encourager le progrès des Principautés et, après l'Union de 1859, du jeune État roumain.

Peu à peu, ce phénomène de l'envoi des jeunes gens pour faire des études à l'étranger a pris ampleur, ce qui fait qu'en 1920 on retrouve rien qu'à Paris, par exemple, plus de 3 000 étudiants roumains (Ralea 1997 : 1). En outre, en 1818, le Conseil Central des Écoles de Valachie (Eforia școalelor)⁶⁸, avait pris elle aussi l'initiative d'envoyer un nombre de jeunes gens choisis parmi les meilleurs élèves des écoles du pays mais de condition matérielle modeste pour achever leurs études à Paris ou à Rome, de les envoyer, comme l'on disait couramment à l'époque, «à l'intérieur» (ce qui voulait signifier le fait que les Moldo-Valaques se considéraient eux-mêmes «à l'extérieur» du monde civilisé de l'Europe) (Eliade 1982 : 305).

Rentrés dans les Principautés non seulement imprégnés d'idées progressistes, mais aussi avec l'habitude de parler français entre eux ou de parsemer de mots et expressions françaises leurs conversations courantes, beaucoup de jeunes gens instruits en France à partir de 1830-1840 avaient un air assez curieux. Ce *bilinguisme culturel* ou *diglotisme* (Edouard Pichon, *apud* Goldiș-Poalelungi : 39) deviendra un *bilinguisme avancé* : une langue très bizarre, une sorte de *mixtum compositum*, moitié français et moitié roumain. Suite à l'emploi excessif et maladroit des structures néologiques françaises, la langue roumaine était devenue encore une fois un idiome complètement incompréhensible (Bolintineanu 1961 : 559), avec un vocabulaire cosmopolite formé de mots et de phrases standardisées (Pușcariu 1976 : 390-391). De mots

⁶⁶ «Cufundată până la începutul secolului XIX în barbaria orientală, societatea românească, pe la 1820, începu a se trezi din letargia ei, apucată poate de-abia atunci de mișcarea contagioasă prin care ideile Revoluțiunii franceze au străbătut până în extremitățile geografice ale Europei. Atrasă de lumină, junimea noastră întreprinse acea emigrare extraordinară spre fântânele științei din Franța și Germania, care până astăzi a mers tot crescând și care a dat mai ales României libere o parte din lustrul societăților străine» (Maiorescu 1978 : 125).

⁶⁷ Voir quelques noms de cette illustre pléiade : Vasile Alecsandri, Mihail Kogălniceanu, Ion Ghica, Dimitrie Bolintineanu, Alexandru Odobescu...

⁶⁸ L'institution centrale qui contrôlait et dirigeait l'enseignement en Valachie.

français pouvaient ainsi s'insinuer parfois dans une phrase roumaine ou vice-versa, de mots roumains pouvaient s'infiltrer facilement dans une phrase française. Ce genre de volapük franco-roumain avait l'air odieux et ridicule (Xenopol 1909 : 76). Et c'est ce diglottisme snobe et bizarroïde qui valut aux jeunes ayant passé leur jeunesse en milieu francophone l'appellation ironique de *bonjouristes* (roum. *bonjuriști*) ou *francisés* (roum. *franțuziți*).

Cette effervescence linguistique, source toujours fertile pour un emploi abusif et fautif d'emprunts au niveau de la prononciation ou du sens, a été souvent dénoncée par quelques intellectuels authentiques de l'époque, tous d'excellents connaisseurs de la langue et de la culture françaises, tels : Costache Faca⁶⁹, Costache Caragiale⁷⁰, Costache Bălăcescu⁷¹, Mihail Kogălniceanu⁷², Vasile Alecsandri⁷³, I. L. Caragiale⁷⁴. Vasile Alecsandri, par exemple, l'un des jeunes intellectuels qui avaient étudié lui-même à Paris, a ironisé dans un cycle de pièces de théâtre⁷⁵ la tendance de petits boyards de province d'assimiler superficiellement la langue française et le mode de vie européen. Les tentatives de Kiritza, son fameux personnage féminin, de traduire mot à mot en français des idiotismes roumains restent tout à fait mémorables (Alecsandri 1968 : 43) : *tobă de carte* «être bourré / un puits de science» → *tambour d'instruction, de florile cucului* «en vain, sans but, pour des prunes» → (perde son temps pour des) *fleurs de coucou*, (a vorbi) *ca pe apă / ca apa* (parler) «couramment, de manière fluente» → *parler comme l'eau*.

§ 6. 3. 6. Le rôle des femmes.

Il ne serait pas sans intérêt de souligner ici que ce sont les jeunes et les femmes qui ont eu un rôle déterminant dans l'assimilation de l'élément d'origine française dans l'espace culturel roumain.

Ce qui pourrait surprendre c'est la position privilégiée des femmes à l'égard de ce sujet dans une société tellement traditionaliste et plutôt misogyne comme l'était celle du XIXe siècle. Surtout que les femmes sont réputées plus résistantes que les hommes face aux innovations et gardiennes par vocation du *statu quo* des langues (dites *maternelles* !). Assurément, il faut admettre que, avant toute motivation intellectuelle, politique et culturelle, l'influence française dans les Principautés s'est manifestée par l'intermédiaire de la mode. C'est suite à la curiosité féminine, à l'intérêt pour la mode et à la rivalité sociale que la langue française c'est assimilée purement et simplement comme une manifestation de la modernité.

⁶⁹ Costache Faca (cca. 1801-1845), boyard roumain anti-«bonjouriste» qui coqueta avec la littérature, étant ainsi considéré comme écrivain roumain. Sa plus importante contribution littéraire a été une scénette en trois actes – *Comodia vremii* (*La Comédie du temps*, 1833), publiée en 1860 (une imitation et localisation de la comédie de Molière *Les précieuses ridicules*) sous le titre *Franțuzitele* («Les femmes qui imitent la manière de vivre des Français et utilisent sans nécessité des mots français»).

⁷⁰ Costache Caragiale (1815-1877), acteur, dramaturge et professeur d'art dramatique, oncle du dramaturge Ion Luca Caragiale : *O soară la mahala sau Amestecul de dorinți* (*Une soirée dans la banlieue ou Le mélange de désirs*), *Îngîmfata plăpumărească* (*La présomptueuse matelassière*), *Doi coțcari* (*Deux charlatans*).

⁷¹ Costache Bălăcescu (1808-1880), poète et dramaturge roumain : *O bună educație* (*Une bonne éducation*, 1845).

⁷² Mihail Kogălniceanu (1817-1891), historien et homme politique roumain, 4e Premier ministre de Roumanie après l'union des principautés roumaines de Moldavie et de Valachie, membre de l'Académie roumaine, le représentant de la Roumanie dans les relations avec la France. Il a signé ses premiers ouvrages avec une version francisée de son nom, Michel de Kogalnitchan, variante légèrement fautive pourtant, parce que le partitif est exprimé deux fois : par la particule française *de* et par le suffixe roumain *-an*.

⁷³ Vasile Alecsandri (1821-1890), poète, dramaturge, folkloriste, diplomate et homme politique (ministre des Affaires étrangères) roumain, considéré comme le créateur du théâtre et de la littérature en Roumanie, après avoir été une personnalité marquante de la Moldavie dont il a soutenu l'union avec la Valachie. Alecsandri a commencé des études de pharmacie, de médecine et de droit à Paris (1834), vite abandonnées pour la littérature. Ses premières créations littéraires ont été écrites en français, langue qu'il maîtrisait particulièrement bien.

⁷⁴ Ion Luca Caragiale (1852-1912) écrivain roumain (romancier, nouvelliste, poète et dramaturge), considéré comme le plus grand dramaturge roumain et l'un des plus grands écrivains roumains.

⁷⁵ *Chirița în Iași*, 1850, *Chirița în provinție*, 1853, *Chirița în viaj*, 1863.

Parler cette langue est devenu le signe d'un statut social prestigieux (Craia : 18). Les prédilections et les goûts relativement raffinés des femmes de boyards de la haute société moldo-valaque du XIXe siècle étaient, certes, exclusivement francophiles. Les femmes ont été plus ouvertes à la civilisation occidentale. Pendant que les hommes portaient des bonnets de fourrure et parlaient grec, les femmes étaient devenues plus civilisées, elles parlaient français, jouaient du piano et ... flirtaient avec les «bonjouristes». Les femmes étaient donc les premières à être devenues civilisées et, comme le processus de civilisation ne se fait, du moins dans un premier temps, sans un certain ridicule, parmi elles on retrouva plusieurs «précieuses». Voilà pourquoi les auteurs de l'époque, peut-être sans même s'en rendre compte, ont représenté si fréquemment le ridicule de la demi-civilisation dans les femmes» (Ibrăileanu 1984: 81-82). *Frantuzitele* (au féminin !) de Costache Faca et dame Kiritza de Vasile Alecsandi étaient une réalité sociale.

§ 6. 4. Le français et la Moldo-Valachie – la filière russe.

L'influence française a fait un pas très important en Moldavie et en Valachie grâce à la présence des Russes dans ces deux Principautés à deux reprises : pendant la Septième guerre russo-turque (1787-1792)⁷⁶, la Moldavie et la Valachie se trouvant alors effectivement sous l'occupation des troupes russes (entre 1769 et 1774), et à nouveau pendant la Huitième guerre russo-turque (1806-1812)⁷⁷. Les boyards sont entrés en contact avec les officiers russes qui avaient une éducation cosmopolite, dont plusieurs d'origine française, allemande, grecque et, évidemment, russes. En outre, comme les officiers étaient de différentes origines et nationalités, la connaissance du français était devenue impérieuse à la communication à l'intérieur de l'armée.

Il faut rappeler que les Russes étaient considérablement francophiles et francophones et cela datait depuis longtemps. La Russie avait subi une forte influence française au XVIIIe siècle, depuis l'époque de Pierre le Grand⁷⁸, influence qui s'est renforcée pendant les règnes d'Élisabeth Ière⁷⁹ et de Catherine II⁸⁰, quand les mœurs, les idées et la langue française ont affecté les hautes couches de la société russe (Eliade 1982 : 145-147). C'est vers la moitié du XVIIIe siècle que la langue française s'est amplement diffusée dans le milieu aristocratique russe. À cette époque-là, on y pratiquait une sorte de bilinguisme coordonné, avec parfois la prédominance du français. La grande majorité des fils de nobles ont eu des précepteurs qui les ont enseignés la langue française et les ont familiarisés avec la civilisation française. Le long

⁷⁶ Cette guerre, qui opposa l'Empire russe et l'Autriche à l'Empire ottoman, inquiet de l'expansion russe vers le Sud, prit fin par le Traité de Jassy (le 9 janvier 1792).

⁷⁷ Cette guerre, qui opposa l'Empire de Russie à l'Empire ottoman, prit fin par le Traité de Bucarest (1812), suite à laquelle la Moldavie historique fut coupée en deux : la moitié orientale entra dans la sphère d'influence russe, alors que celle occidentale resta sous influence turque.

⁷⁸ Quoi que le tsar Boris Godounov (cca.1551-1605) ait créé des écoles avec des professeurs français, c'est à partir du règne de Pierre Le Grand (1682-1725) qu'on peut parler d'une influence française profonde et cohérente en Russie. Pour former ses futurs officiers de marine, le tsar les envoyait étudier en France, à l'École des Gardes-Marine (ancêtre de l'École Navale), à Brest ou à Toulon. En 1720, des ingénieurs, des architectes, des artisans arrivaient à Saint-Pétersbourg.

⁷⁹ Élisabeth Ière (née Élisabeth Petrovna, dite Élisabeth la Clémentine ; 1709-1762), fille de Pierre Le Grand, a reçu dans sa jeunesse une éducation à la française et a été complètement conquise par la culture française. C'est le grand début de la francophilie et de l'usage de la langue française dans la noblesse, qui va durer jusqu'en 1917. À sa Cour, comme, plus tard, à celle de Catherine II, on parlait français. Élisabeth fit venir des savants français à l'Académie des Sciences et des artistes français à l'Académie des Beaux-Arts pour y enseigner mais aussi une troupe de la Comédie Française. C'est un architecte français, premier architecte de l'Académie des Beaux-Arts de Russie, qui apporta son style à l'édification des palais, des églises et des intérieurs impériaux.

⁸⁰ Bien que prussienne, l'Impératrice Catherine II (née Sophie Frédérique Augusta d'Anhalt-Zerbst, dite Catherine la Grande ; 1762-1796) a été conquise par la France et les Français. Elle correspondait avec Voltaire, qui l'appelait *La Sémiramis du Nord*. On dit même que Diderot, qui a été reçu à la Cour, se permettait de caresser les genoux de la Tsarine !

du temps, le français est devenu la langue des salons en Russie, étant parlée aussi par les femmes, de plus en plus émancipées.

Les officiers russes ont vite séduit l'aristocratie moldo-valaque aussi par la qualité de leurs manières, nommée à cette époque-là «politesse française». Le résultat de cette occidentalisation, parfois de surface, a été une course d'après le luxe et le moderne dans tous les domaines : habitation, vêtements, meubles, divertissement. Graduellement, en Moldo-Valachie, les maisons et les meubles orientaux ont été remplacés avec ceux apportés de l'Europe. Le développement urbanistique de Bucarest a copié de façon frappante le modèle de Paris tel qu'il a été tracé par le baron Hausmann. Les boyards roumains ont fait systématiquement appel aux architectes français, leur commandant des bâtiments similaires à ceux qu'ils avaient admirés lors de leurs voyages en Europe. Puisque l'école française d'architecture a posé son empreinte sur Bucarest, on surnomma la ville le *Petit Paris des Balkans*⁸¹. Des domestiques français sont apparus. Le français et le piano sont devenus indispensables pour l'éducation d'une fille de bonne condition sociale. Les manières élégantes, ainsi que la musique classique et les danses européens en vogue (la valse, le quadrille, la polka), les jeux de chance – autant d'éléments civilisationnels et culturels de souche française mais empruntés par filière russe – définissaient désormais le profil de tout membre de l'aristocratie roumaine ou de la bourgeoisie en ascension (Eliade 1982 : 156-159). Précisons que cette caractéristique cosmopolite et philo-française s'est renforcée au début du XXe siècle. Paul Morand évoque, dans un livre écrit lors de son séjour diplomatique en Roumanie, en 1920, l'atmosphère sociale et politique de Bucarest du début de siècle : on parlait français dans les familles aristocratiques, on connaissait l'histoire et la littérature de la France, on lisait les journaux français, on pouvait acheter les dernières parutions littéraires mêmes dans les librairies des villes de province⁸².

Paradoxalement, ce sont les Russes donc qui ont introduit dans les Principautés danubiennes le raffinement du savoir-vivre... occidental !

L'influence russe a renforcé l'influence des Phanariotes, qui, parallèlement, a continué à être très active. Si l'aristocratie moldo-valaque avait appris la langue française des Phanariotes, ce sont les Russes qui leur avaient appris à bien maîtriser cette langue, au détriment du russe (Eliade 1982 : 157). Les Russes utilisaient un français plus raffiné, plus élégant, voire plus affecté (mais cette affectation était perçue comme très ensorcelante) qui ressemblait moins au parler quotidien et qui était plus proche du français des lettres de Voltaire – voire qu'ils exagéraient un peu, en le prononçant avec affectation et de façon charmante. De toute façon, les Roumains considéraient que les Russes parlaient français mieux que les peu de Français, précepteurs ou secrétaires, qu'ils avaient connus personnellement et, bien sûr, mieux que les Phanariotes et que les boyards. C'est ainsi que leur idéal était devenu de parler et prononcer le français comme... un général russe (Eliade 1982 : 156).

⁸¹ Cette présence française s'est concrétisée avec la nomination en 1835 de Michel Sanjouand comme architecte en chef de Bucarest. Celui-ci essaya d'arrêter le développement chaotique par un plan urbanistique. Plusieurs maîtres français débarquent alors à Bucarest, devenue capitale des Principautés roumaines en 1859. Parmi eux, Charles et Paul Gottereau, père et fils, qui en 1867 s'engagent de plain-pied dans plusieurs projets.

Nommé architecte de la Maison Royale, Paul Gottereau a signé plusieurs édifices imposants de la ville : la *Caisse d'épargne (Casa de Economii și Consemnațiuni – CEC ; une copie du Petit Palais de Paris)*, la *Fondation Universitaire Royale* (actuellement *Bibliothèque Centrale Universitaire*), l'ancien *Palais Royal*, ainsi qu'une aile du *Palais de Cotroceni* (devenu la résidence principale du prince Ferdinand). Un autre duo d'architectes français, Joseph Cassien-Bernard (co-concepteur du Pont Alexandre III, à Paris) et Paul Louis Albert, a légué pour sa part un important héritage en érigeant la *Banque Nationale*, emblème du style «éclectique». C'est également à Galleron que l'on doit l'*Athénée*, siège de l'orchestre philharmonique, conçu conjointement avec l'architecte roumain Leonida Negrescu. Le franco-suisse Louis-Pierre Blanc s'est distingué en érigeant dans les dernières années du XIXe siècle le *Ministère de l'Agriculture* et la majestueuse *Faculté de médecine*.

⁸² Voir le livre de Paul Morand (1888-1976), écrivain, diplomate et académicien français, ministre de la légation française en Roumanie (1943-1944), époux de la princesse Soutzo (née Hélène Chrissoveloni ; 1879-1975).

Cette suprématie fut accentuée dès le deuxième tiers du XIXe siècle par les diplomates et officiers russes présents dans les Principautés roumaines, hommes de culture et très francisés.

Ce sont particulièrement les terminologies militaire, politique et administratives qui se sont enrichies avec des termes français par l'intermédiaire de la langue russe : *aliat, adjutant, artillerie, avangardă, cabinet, cancelarie, cavalerie, comerț, consul, departament, economie, gardă, general, glorie, industrie, infanterie, invalid, (a) înrola, parlament, proprietate, (a) raporta, rezidență, tratat, voluntar...* L'influence russe s'est fait sentir également dans la façon d'accentuer les toponymes néologiques – noms de pays terminés en *-ia*, où, excepté *România* et *Rusía* (accentuation à la française), l'accent tombe sur l'antépénultième syllabe, comme en russe : *Ánglia, Bélgia, Itália, Norvégia, Suédia*. Un bon nombre de ces néologismes sont facilement reconnaissables à cause des terminaisons spécifiques *-ie* (*artillerie, cavalerie, comisie*) ou *-ție* (*administrație, asociație, autorizație, constituție, nație*), par rapport à leurs équivalents plus anciens terminés en *-(ț)iune* et qui descendent directement du français : *administrațiune, comisiune, constituțiune* (Jordan 1956 : 314, Berejan 1964 : 3)⁸³.

§ 7. Le rôle de la littérature, de la presse, du théâtre.

Le contact avec l'Occident, et particulièrement avec la langue française, s'est fait aussi à l'aide des livres lus en leur langue d'origine (achetés ou empruntés à de riches bibliothèques privées ouvertes au grand public⁸⁴), à l'aide des traductions, des spectacles de théâtre mis en scène par des troupes étrangères, ou bien à l'aide de la presse francophone.

§ 7. 1. Le français et la littérature.

À partir du XVIIIe siècle, les œuvres des classiques français circulaient déjà en version originale dans les pays roumains. On lisait Bossuet, Racine, Corneille, La Fontaine, Boileau, Molière... Certains des propriétaires de ces livres, avaient même l'habitude de faire des annotations en marge de ces textes, faisant des suggestions de traduction en grec ou en roumain. Et on a commencé bientôt à faire des traductions du français vers le roumain⁸⁵ (Voltaire, Rousseau, Montesquieu, Florian, Marmontel) et vice-versa (Bernardin de Saint-Pierre, l'Abbé Prévost).

Des relations personnelles solides et durables s'instaurèrent entre certains lettrés roumains et français : entre Ion-Héliade Rădulescu⁸⁶ et Victor Hugo⁸⁷ et Alphonse de Lamartine⁸⁸, par exemple, entre Ion Ghica et Jules Michelet et Edgard Quinet, dont les cours étaient suivis par des étudiants roumains, et qui soutenaient en 1859 l'Union des Principautés Roumaines. D'ailleurs, presque tous les écrivains de la génération 1848 (Vasile Alecsandri, Alecu Russo⁸⁹ Mihail Kogălniceanu), ont commencé par écrire en français. Au début du XXe

⁸³ Opinion contestée par : Todoran 1959 : 212, Oprea – Nagy 2002 : 186-187.

⁸⁴ Comme celle du baron Samuel de Bruckenthal à Sibiu (XVIIIe siècle) ou celle du comte István Csáky d'Arad (début du XIXe siècle ; 3 000 livres sur un total de plus de 5 000 livres étaient des titres français) (Eliade 1982 : 225, Lupu 1999 : 42).

⁸⁵ Un grand nombre d'auteurs français ont été d'abord lus et traduits en grec (Eliade 1982 : 268).

⁸⁶ Ion Héliade Rădulescu (1802-1872), poète romantique et classique, essayiste et homme politique humaniste et réformateur roumain, traducteur prolifique de littérature étrangère en roumain, auteur d'ouvrages sur la linguistique et l'histoire, membre fondateur et le premier président de l'Académie roumaine.

⁸⁷ Qui a eu d'ailleurs une nièce, Augusta Trébuchet, mariée avec un «bonjouriste» moldave, Xenofon Eraclide.

⁸⁸ Élu en 1847 Président d'Honneur de l'Association des Étudiants Roumains de France.

⁸⁹ Alecu Russo (1819-1859), écrivain et homme politique roumain. Il a étudié en Suisse, à Vernier puis à Vienne. Né Rusul («le Russe»), Alecu a fait rectifier son nom pour qu'il ressemble à celui de Jean-Jacques Rousseau. Russo débuta avec un hommage poétique au martyr antimonarchiste Louis Alibaud (*La mort d'Alibaud*, 1836). Son père a épousé en secondes noces la veuve du consul français de Constantinople (1833). La plupart de ses œuvres ont été écrites en français et ont paru à titre posthume en traduction. Il paraît que ses derniers mots furent en français : «Courage, mes amis ! Réveillez la patrie, si vous voulez que je m'endorme content» (Russo 1942 : 7-19).

siècle, Alexandru Odobescu et Bogdan Petriceicu Hasdeu faisaient leur correspondance privée en français.

Dès la première guerre mondiale, c'était le livre français (surtout le roman) qui était couramment préféré par les femmes de chez nous. Qui lisait en roumain ? Très peu de femmes. Uniquement les ouvrières lisaient des romans feuilletons en traduction. C'était une question d'amour-propre (souvent une qualité pour un futur mariage) et de dignité sociale qu'une jeune bourgeoise apprenne le français pour pouvoir lire (Eliade 1982 : 100-101).

Dans un délai assez court, on est passé de l'hégémonie des bibliothèques seigneuriales et monastiques à une prééminence des cabinets de lecture fréquentés par des lecteurs issus des couches moyennes de la population.

Entre 1838 et 1850 – les préférences des lecteurs roumains étaient différentes. À l'époque, l'on lisait des romans, des livres de mémoires, des volumes de correspondance, des nouvelles et des contes, les plus demandés écrivains étant Balzac, Dumas, Chateaubriand et Byron. Le catalogue de la bibliothèque de la Métropole de Bucarest rédigé en 1836 inventorie 2 275 titres latins, 1 497 titres français, 300 grecs, 49 allemands, 18 turcs, 13 anglais et un titre russe. Pendant la période 1838-1850, les cabinets de lecture ont prêté 4 048 livres en français, 481 en anglais, 88 en allemand, 23 en italien et 13 en russe (Georgescu 1992 : 121-123, 191-192, Eliade 1982 : 268-292).

Il n'est pas moins vrai que des auteurs mineurs étaient également très appréciés à cette époque-là. Ce goût pour des poètes mineurs était dû notamment et justement aux défauts de leurs œuvres qui, étant pleines de sentiments conventionnels, de galanterie et de sensualité, pouvaient être facilement comprises par les boyards moldo-valaques peu cultivés, en leur servant en plus de modèle pour leurs propres déclarations d'amour faites à des beautés locales : «Ces vers étaient le plus souvent dédiés à des «Aphrodites» surveillées de près par leurs parents, voire mariées. C'étaient des acrostiches faciles à déchiffrer, des billets d'amour qui ne pouvaient pas être faits publics, écrits uniquement pour être entendues par l'aimée (Eliade 1982 : 276).

Plus tard, les Romains assimilèrent si bien le français que bon nombre d'écrivains choisîtes effectivement cette langue pour s'exprimer, au détriment du roumain (la comtesse Anna de Noailles, la princesse Marthe Bibesco, Hélène Vacaresco, Tristan Tzara, Panaït Istrati, Benjamin Fondane, Mircea Eliade, Emil Cioran, Eugène Ionesco).

§ 7. 2. Le français et la presse.

La presse écrite a eu un rôle majeur dans la diffusion des éléments de la culture française et un nombre important de journaux publiés soit uniquement en français, soit en roumain et en français à la fois en témoigne pleinement. La presse française était lue dans les Principautés (*Le Spectateur du Nord*, *Mercure de France*, *Journal littéraire*, *L'Almanach des Dames*, *Journal encyclopédique*) (Goldis Poalelungi 1973 : 29), tout comme des publications francophones qui sont parus dans l'espace culturel roumain (*La voix de la Roumanie*, *Le Moniteur Roumain*, *Le Journal de Bucarest*)⁹⁰ (Craia 1995 : 47-52). Il ne faut surtout pas échapper de vue le nombre impressionnant de publications françaises dont le tirage était de quelques centaines d'exemplaires et qui circulaient dans tout l'Empire ottoman, étant utilisés par toute l'élite intellectuelle des Balkans, y compris par celle moldo-valaque (le *Bulletin des Nouvelles*, le *Moniteur ottoman*, le *Journal de Constantinople*, le *Courrier de Smyrne*, le *Spectateur de l'Orient*, l'*Écho de l'Orient*, l'*Impartial de Smyrne*, le *Courrier d'Orient*...).

⁹⁰ Le premier journal écrit en français et en roumain dans les Principautés (*Courrier de Moldavie* – écrit au début avec un seul *r*) a été publié (1790) a paru pour une courte période pendant l'occupation russe (un périodique à caractère militaire). En 1839 est publié *L'Écho du Danube*, le premier journal français des Pays Roumains à paraître régulièrement.

Dans la seconde partie du XIXe siècle, 56 journaux français et 2 journaux roumains-français sont parus dans la région, tandis qu'il y avait seulement 11 journaux allemands et 6 journaux roumains-allemands (Valcan 2007-2008 : 105).

§ 7. 3. Le français et le théâtre.

Dès la fin du XVIIIe siècle, des compagnies françaises et italiennes de théâtre sont régulièrement présentes en Moldo-Valachie. Jusqu'en 1850, ces troupes étrangères qui jouaient habituellement en français avaient familiarisé le public avec les idées occidentales. Leur influence a été tellement forte que le théâtre en roumain naquit avec une extrême difficulté et uniquement suite à une puissante campagne des écrivains militant pour la cause de la renaissance nationale, en ridiculisant les «franțužiți» (les francisés, imitateurs des Français) (Valcan 2007-2008 : 105).

§ 8. Bref bilan des idées présentées.

Ainsi que nous avons pu le constater, par tradition, depuis le XVIIIe siècle, la Roumanie s'est sentie liée à la France par des affinités culturelles et par des intérêts politiques. C'est à partir de cette époque-là que le roumain réintégrera le monde roman occidental, et cela, dans une grande mesure, grâce au français et à la culture française. L'unification de la Moldavie et de la Valachie (1859) a été soutenue par des personnalités françaises telles Jules Michelet et Edgar Quinet et elle s'est accomplie avec l'aide de Napoléon III. Plus tard, l'indépendance des Pays roumains a été réalisée en 1877, toujours avec l'aide de la France. Pendant la première Guerre mondiale, la mission militaire française conduite par le général Henri Matthias Berthelot⁹¹ a joué un rôle essentiel qui a contribué effectivement à la reconstruction de l'armée roumaine.

À part cela, la culture et la civilisation françaises ont constituées l'idéal à suivre des aspirations des Roumains. Les boyards roumains considéraient les Français le «résumé le plus complet de la civilisation» (*apud* Cornea 1972 : 513, *apud* Moldovanu-Cenușă 2013 : 184). Dans leurs aspirations vers la modernité, les Roumains ont cherché donc leur propre image dans la culture et la spiritualité françaises : «Toute la civilisation du peuple roumain est due à l'imitation de la civilisation française» (Xenopol 1909 : 74, 77). «En un mot, comme disait Alexandre Xenopol, nous copions en tout et toujours la France. Nous sommes juste une reproduction plus ou moins fidèle de la civilisation française.»⁹² (*ibidem*).

Ce prestige magique eut le même effet un peu partout en Europe. «Le nom de la France, constatait Louis de Nalèche en 1856, électrise les populations ; il est porteur d'un prestige de grandeur et de générosité que personne ne le nie» (Nalèche 1856 : 15). L'influence du français n'était que le pendant nécessaire de l'influence de la civilisation française. Pour qu'une langue se généralise, il suffit qu'elle soit le support d'une civilisation (Meillet 1926 : 118).

Il faut avouer toutefois que ce lien spirituel entre la France et la Roumanie était bien asymétrique. Si la France avait strictement des intérêts concrets et bien précis dans les Pays danubiens (politiques, stratégiques, économiques), ceux-ci visaient plus haut et cherchaient au-delà d'une protection politique effective de la France (parfois accomplie, parfois seulement promise), un modèle culturel et spirituel.

Et cette adoration absolue et sans conditions pour la France et pour les Français a connu constamment des formes tout à fait stupéfiantes. Les déclarations faites par deux personnalités marquantes de la spiritualité roumaine en témoignent pleinement.

⁹¹ Henri Mathias Berthelot (1861-1931), général de l'armée française, conseiller militaire du roi roumain Ferdinand pendant la Première Guerre mondiale, citoyen honorifique de Roumanie et membre honorifique de l'Académie roumaine.

⁹² «Întreaga civilizație a poporului român se datorește imitației civilizației franceze» ; «Într-un cuvânt, noi copiem Franța în toate și mereu. Suntem doar o reproducere, mai mult sau mai puțin fidelă, a civilizației franceze».

Dans un mémoire envoyé à l'empereur Napoléon III pour solliciter l'aide française en vue de la constitution d'un État roumain puissant, Ion C. Brătianu⁹³, l'un des plus grands hommes d'État de Roumanie du XIXe siècle, faisait usage d'un ton peu sentimentaliste, en essayant de souligner les avantages économiques et politiques que la France allait retirer au cas où l'existence de cet État était devenue une réalité durable : «La constitution de cet État roumain serait la plus belle conquête de la France à l'extérieur de son territoire. L'armée de l'État roumain serait l'armée de la France en Orient, ses ports à la Mer Noire et au Danube seraient les entrepôts du commerce français et, du fait de l'abondance de nos bois de construction, ces ports seraient à la fois les chantiers de la marine française ; les produits brutes de ces pays riches approvisionneraient largement les fabriques de la France, qui trouverait en échange un grand débit dans les mêmes pays. Enfin, la France aura tous les avantages d'une colonie, sans avoir à supporter les dépenses qui en découlent.» (Valcan 2007-2008 : 102).

Ce genre d'attitudes explique très bien pourquoi on n'a pas tort de parler dans ce cas précis d'une vraie *colonisation* des Roumains en l'absence du colonisateur. Nulle part en Europe, écrivait l'historien et diplomate roumain et français Neagu Djuvara, l'influence française n'aura été plus profonde et plus durable qu'en Pays roumain. À tel point qu'on peut dire sans exagération que pendant plus d'un siècle, du début du XIXe siècle et jusqu'au lendemain de la Première Guerre Mondiale, les Roumains ont été littéralement «colonisés» par la France – sans présence du colonisateur. C'était probablement la plus belle réussite d'influence par la culture que l'on ait enregistrée dans l'histoire moderne (Djuvara 1989 : 308).

Plus tard, Nae Ionescu⁹⁴, un philosophe, logicien, éducateur et journaliste roumain, philo-allemand, témoignait lui aussi d'une manière très éloquente et suggestive de cette fascination sans bornes que la France et les Français ont eues sur les Roumains : «Sans conteste, nous aimons les Français. Nous parlons français et lisons en français. Nous voyageons surtout en France et nous faisons des études dans ses universités. Nos institutions d'enseignement sont organisées selon le modèle français. Plus que cela : nous apprenons à connaître l'histoire du monde en fonction de l'histoire de la France. Il en était ainsi de mon temps, il en est pareil à présent aussi. C'est bien pourquoi nous avons de la sympathie pour les Français. À tel point que souvent nous sentons comme les Français. Cet amour est si fort qu'il prend quelquefois des formes aberrantes. [...] Mais il y en a d'autres encore. Je crois qu'il n'y a pas au monde un autre pays où les ministres ne connaissent que de façon très approximative la langue de leurs concitoyens, mais en échange parlent un français impeccable. Nous avons de tels ministres. Cela peut ne pas être grave ; mais ce n'est pas normal non plus. Ce qui est plus grave c'est qu'il y a eu et il y a encore chez nous des ministres – des hommes respectables – qui, à un moment donné, auraient pu dire : que la Roumanie disparaisse, pourvu que la France triomphe. Ailleurs dans le monde de tels hommes auraient été lapidés. Chez nous, ils jouissent d'un grand honneur, tellement notre amour pour la France et tout ce qui est français est profond. Fraternité de sang et lien spirituel franco-roumain ? Non. Un vrai amour des Roumains pour les Français, prenant parfois des formes exagérées et anormales. À laquelle on ne répond pas réellement en fait avec la même mesure. Ainsi, nos relations sont claires : nous les aimons ; eux – tout au plus se laissent aimés. Et encore !» (Ionescu 1931 *apud* Valcan 2007-2008 : 104).

Ces précis nous permettent de mieux comprendre combien paradoxal fut en réalité ce longue et complexe processus de rapprochement de la culture et de la civilisation roumaines de celles françaises, ainsi que celui de la modernisation de la langue roumaine sous l'influence de la langue française.

⁹³ Ion C. Brătianu (1821-1891), l'un des plus grands hommes d'État de Roumanie du XIXe siècle.

⁹⁴ Nae Ionescu (né Nicolae C. Ionescu ; 1890-1940), philosophe, logicien, éducateur et journaliste roumain, philo-allemand et idéologue du mouvement nationaliste du royaume de Roumanie – la *Garde de fer* (1927 – début de la Seconde Guerre mondiale).

En résumé, les vrais acteurs de tout cela ont été : des grecs (les hospodars phanariotes) et leurs imitateurs autochtones (les boyards), les précepteurs français (ayant trouvé asile en Moldo-Valachie), les quelques ambassadeurs et secrétaires français (envoyés en Moldo-Valachie autant par les Français que par les Turcs, tous soupçonneux envers les hospodars), les jeunes «bonjouristes» et les émancipées de l'époque, des officiers russes, des religieux (romano-catholiques, grecque-catholiques – en Transylvanie)... Peu de Français de souche, très peu...

Et juste un dernier paradoxe à évoquer à la fin. De manière directe ou indirecte, le français a affecté le système de la langue roumaine dans toutes ses invariants : 1) les invariants *diastratiques* (le *sociolecte cultivé* vs. le *sociolecte populaire*), 2) les invariants *diaphasiques* (c'est comme ça que se sont constitués les styles de la langue littéraire : belles-lettres, scientifique, juridico-administratif, journalistique) et 3) les invariants *diamestique*⁹⁵ (*écrit* vs. *oral*). Chose curieuse, pour marquer l'opposition avec des styles fonctionnels tels le style scientifique, juridico-administratif..., la langue littéraire dans le sens de «langue des œuvres littéraires» se ressourcent systématiquement en puisant dans le patrimoine traditionnel du roumain. D'où une préférence particulière et constante accordée aux mots d'origine turque, slave... fauchant constamment les emprunts au français (ressentis comme trop neutres, insuffisamment expressifs).

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

Istoria 2002 – *Istoria Românilor, vol. VI, Români între Europa clasică și Europa Luminilor (1711-1821) [coord. : Paul Cernovodeanu, Nicolae Edroiu]. București: Editura Enciclopedică.

Adamescu 1938 – Adamescu, Gheorghe, *Adaptarea la mediu a neologismelor* București: Monitorul Oficial și Imprimeriile statului / Cartea românească.

Alecsandri 1968 – Alecsandri, Vasile, *Chirița în provinție*, în *Teatru* [ed. îngrijită, note, bibl. : G. Pienescu]. București: Editura Tineretului.

Alistar 1973 – Alistar, Dumitru, *Contribuții la studiul influenței limbii franceze asupra limbii române în prima jumătate a secolului al XIX-lea*. București: Centrul de Multiplicare al Universității din București.

Avram 1982 – Avram, Mioara, «Contacte între română și alte limbi romanice», in *Studii și Cercetări Lingvistice*, XXXIII, n° 3, p. 253-259.

Avram 1958 – Avram, Mioara, «Mijloace morfologice de diferențiere lexicală în limba română». in *Studii și Cercetări Lingvistice*, IX, 1958, n° 3, p. 315-332.

Barborică 1977 – Barborică, Elena, «Momentul 1848 : circulația neologismelor», in *Beträge zur Geschichte des Politisch-Sozialen Wortschatzes der Rumänischen Sprache*. Leipzig : Karl-Marx-Universität, p. 105-110.

Berejan 1964 – Berejan, Silviu, «Perechi corelative de substantive». in *Cultura Moldovei*, 6 feb. , 1964, n° 11 (912).

Russo 1942 – Alecu Russo, *Opere complete* [ediție îngrijită : Lucian Predescu]. București : Cugetarea – Georgescu Delafras.

Blochwitz 1970 – Blochwitz, Werner, «Le néologisme de sens dans le vocabulaire politique du français contemporain». in *ACILFR XII*, vol. I, 1970.

Bolintineanu 1961 – Bolintineanu, Dimitrie, *Opere alese*, II. București : Editura pentru Literatură.

Brătianu 1937 – Brătianu, I. C. , «Memoriu asupra românilor dat împăratului Napoleon III». in *Românul (Romanulu)*, n° 340, 6 decembrie, 1861, repris in *Acte și cuvântări*, I, București [publicate de: G. Marinescu, C. Grecescu]. Imprimeriile Independența, 1937, p. 31-32.

Brunot 1967 – Brunot, Ferdinand, *Histoire de la langue française dès origines à 1900*. IV. *Le XVIIIe siècle, VIII. Le français hors de la France au XVIIIe siècle*. Paris : Librairie Armand Colin.

Butiurcă 2007 – Butiurcă, Doina, «De la quête identitaire à la super-couche linguistique européenne dans les langues nationales (avec application à la langue roumaine)». in *Analele Universității din Craiova*, Seria Științe Filologice. Langues et Littératures Romanes, an XI, nr.1, p. 104-113.

⁹⁵ Selon la distinction proposée par Alberto M. Mioni en 1983 : *diamésie* – distinction entre langue parlée et langue écrite (Wüest 2009 : 147).

Butiurcă 2005 – Butiurcă, Doina, «Influența franceză», in *The Proceedings of the European integration-between tradition and modernity Congress*. Târgu Mureș : Editura Universității «Petru Maior», vol. / n° 1, p. 206-212.

Călinescu 1982 – Călinescu, G. , *Istoria literaturii române de la origini până în prezent*. București : Minerva.

Ciompec 1962 – Ciompec, Georgeta, «Variantele sufixelor -ant / -ent, -anță / -ență din limba română». in SMFC, vol. al III-lea. București : Editura Academiei, p. 129-141.

Cornea 1972 – Cornea, Paul, *Originile romantismului românesc*. București : Editura Minerva.

Craia 1995 – Craia, Sultana, *Francofonie și francofilie la români*. Iași : Editura Demiurg.

Densusianu 1977 – Densusianu, Ovid, *Opere*, III [ed. îngrijită : B. Cazacu, V. Rusu, I. Șerb]. București : Editura Minerva.

DILF 2009 – Costăchescu, Adriana, Daniela Dincă, Ramona Dragoste, Mihaela Popescu, Gabriela Scurtu, *Dicționar de împrumuturi din limba franceză – Cuvinte împrumutate din limba franceză / Cuvinte cu etimologie multiplă (inclusiv franceză)* (DILF), Craiova, Editura Universitaria, 2009.

Djuvara 1989 – Djuvara, Neagu, *Les pays roumains entre Orient et Occident. Les Principautés danubiennes au début du XIXe siècle*, [Cergy-Pontoise, France], Publications Orientalistes de France.

Drouhet 1983 – Drouhet, Charles, *Studii de literatură română și comparată*. București : Editura Eminescu.

Druță 2003 – Druță, Inga, «Considerații privind mișcarea lexicului actual». in *Limba română* (Chișinău), an XIII, n° 2-3, 2003 [<http://limbaromana.md/index.php?go=articole&printversion=1&n=2602>].

Eliade 1982 – Eliade, Pompiliu, *Influența franceză asupra spiritului public în România* [trad. rom. Aurelia Creția], I-II, București : Editura Univers.

Epure 2015 – Epure, Violeta-Anca, «Instrucția și educația în Principatele române prepașoptiste. Observatori și aporturi franceze din ultimele decenii ale secolului al XVIII-lea până la 1821» (I). in *Terra Sebus*, Acta Musei Sabesiensis, 7, p. 411-756.

Găldi 1939 – Găldi, Ladislau, *Les mots d'origine néo-grècque en roumain à l'époque des Phanariotes*. Budapest.

Georgescu 1992 – Georgescu, Vlad, *Istoria Românilor*. București : Humanitas.

Goldis Poalelungi 1973 – Goldis Poalelungi, Ana, *L'influence du français sur le Roumain (Vocabulaire et syntaxe)*. Paris : Les Belles lettres.

Gorun 2006 – Gorun, Hadrian, *Relațiile româno-franceze în anii neutralității României 1914-1916*. Craiova : Editura Universitaria.

Gaur 1965 – Gaur, Al. , *La romanité du Roumain*. București : Editura Academiei.

Gaur 1968 – Gaur, Al. , «L'importance du roumain pour les études de linguistique romane». in *Travaux du Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, Bucarest, 15-20 avril, 1968.

Hristea 1975 – Hristea, Theodor, «Calcul international». in *Studii și Cercetări Lingvistice*, XXVI, n° 5, p. 499-505.

Hristea 1984 – Hristea, Theodor, *Introducere în studiul frazeologiei*, în *Sinteze de limba română*. București : Editura Albatros, p. 100-161.

Hristea 1960 – Hristea, Theodor, «Probleme de etimologie în 'Dicționarul limbii române moderne'». in *Studii și Cercetări Lingvistice*, XI, n° 2, p. 235-257.

Hristea 1997 – Hristea, Theodor, «Tipuri de calc în limba română». in *Limbă și Literatură*, XLII, vol. III-IV, p. 10-29.

Hugo 1912 – Hugo, Victor, *Œuvres complètes*, vol. 23, *Théâtre*, tome I (Cromwell, Hernani). Librairie Ollendorff.

Ibrăileanu 1984 – Ibrăileanu, Garabet, *Spiritul critic în cultura românească*. București : Editura Minerva.

Iliescu 2003-2004 – Iliescu, Maria, «Din soarta împrumuturilor românești din franceză». In *Analele Științifice ale Universității «Al. I. Cuza» din Iași* (serie nouă), secțiunea III, Lingvistică. Studia linguistica et philologica in honorem D. Irimia, Tom. XLIX-L, p. 277-280.

Ionescu 1931 – Ionescu, Nae, «O legătură de dragoste... unilaterală». in *Cuvîntul*, 18 juin 1931, in *Roza vânturilor*, București, Éditions Roza vânturilor, 1990, p. 103.

Ioniță 2007 – Ioniță, Alexandrina, *Carte franceză în Moldova până la 1859*. Iași : Casa Editorială Demiurg.

Iordan 1970 – Iordan, Iorgu, «Importanța limbii române pentru studiile de lingvistică romanică». in *Actele celui de al XII-lea Congres de lingvistică și filologie romanică*, I, București, vol. I, p. 67-76.

Iordan 1956 – Iordan, Iorgu, *Limba română contemporană*. București : Editura Ministerului Învățământului.

Iordan 1970 – Iordan, Iorgu, *Linguistique romane*. Bucarest : EA, București, Editura Academiei.

Iorga 1924 – Iorga, N. , «La pénétration des idées de l'Occident dans le Sud-Est de l'Europe aux XVIIe siècles». in RHSE, I.

Iorga 1911 – Iorga, N. , *Partea românilor din Ardeal și Ungaria în cultura românească. Influențe și conflicte*. Vălenii de Munte: Tipografia Neamul Românesc, 1911.

- Ivănescu 1980 – Ivănescu, G. , *Istoria limbii române*. Iași : Editura Junimea.
- Jakobson 1963 – Jakobson, Roman, *Essais de linguistique générale*. Paris : Minuit.
- Lascu-Pop 1994 – Lascu-Pop, Rodica, «Interférences culturelles franco-roumaines (XVIIIe-XIXe siècles)». in *Francofonie* 3, Cadiz, p. 87-97.
- Lăzărescu 1985 – Lăzărescu, Dan A. , *Imaginea României prin călători*. vol. I, 1716-1789. București : Editura Sport-Turism.
- Lupu 1999 – Lupu, Coman, *Lexicografia românească în procesul de occidentalizare latino-romanică a limbii române moderne (1780-1860)*. București : Logos.
- Macrea 1982 – Macrea, Dimitrie, *Probleme ale structurii și evoluției limbii române*. București : Editura Științifică și Enciclopedică.
- Macrea 1970 – Macrea, Dimitrie, «Terminologia științifică și tehnică în limba română contemporană». in *Studii de lingvistică română*, EDP, București, 1970, p. 29-37.
- Maiorescu 1978 – Maiorescu, Titu, *Critice* [ediție îngrijită, tabel cronologic : Domnica Filimon]. București : Editura Eminescu.
- Mancaș 1974 – Mancaș, Mihaela, *Istoria limbii române literare. Perioada modernă (secolul al XIX-lea)*. București : Tipografia Universității București.
- Meillet 1926 – Meillet, Antoine, *Linguistique historique et linguistique générale*. Tome I. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- Moldovanu 2003-2004 – Moldovanu, Gheorghe, «Evoluția limbii române între norme și dogme». in *Analele Științifice ale Universității «Al. I. Cuza» din Iași* (serie nouă), secțiunea III, Lingvistică. Studia linguistica et philologica in honorem D. Irimia, tom XLIX-L, p. 339-347.
- Moldovanu-Cenușă 2013 – Moldovanu-Cenușă, Ioana, «Influența franceză în cadrul arhitecturii limbii române. Teoria 'relatinizării' sau a 'reromanizării'». in *Philologica Jassyensia*, an IX, n° 1 (17), p. 183-194.
- Moroianu 2009 – Moroianu, Cristian, «Les principales étapes de l'évolution du vocabulaire de la langue roumaine à l'époque moderne». in *Analele Universității București*. Limba și Literatura Română, LVIII, p. 103-116.
- Moroianu 2003 – Moroianu, Cristian, «Un aspect al calcului lingvistic în limba română». in *Aspecte ale dinamicii limbii române actuale* (II) [coord. : Gabriela Pană-Dindelegan]. București : Editura universității din, p. 377-388.
- Munteanu – Țăra 1978 – Munteanu, Șt. , Vasile D. Țăra, *Istoria limbii române literare*. București : Editura Didactică și Pedagogică.
- Nalèche 1856 – Nalèche, Louis de, *La Moldo-Valachie*. Paris : Imprimerie Walder.
- Niculescu 1978 – Niculescu, Alexandru, *Individualitatea limbii române între limbile romanice*. vol. II. București : Editura Științifică și Enciclopedică.
- Niculescu 2001 – Niculescu, Alexandru, «Occidentalizarea limbii și culturii românești». in *România literară*, n° 45, p. 12-13.
- Oancea – Panait 2002 – Oancea, Ileana, Luminița Panait, *Schiță de istorie a romanității*. Timișoara : Excelsior Art.
- Oprea – Nagy 2002 – Oprea I. , R. Nagy, *Istoria limbii române literare, Epoca modernă*. Suceava : Editura Universității Suceava.
- Oțetea 1932 – Oțetea, Andrei, «Înființarea consulatelor franceze în țările române». in *Revista istorică*, an XVIII, n° 10-12, p. 330-349.
- Ploscaru 2012 – Ploscaru, Cristian, «Câteva considerații privind influența franceză asupra culturii politice din Principatele române în primele patru decenii ale veacului al XIX-lea». in *Studii și materiale de istorie modernă*, vol. XXV, p. 45-79.
- Goldis Poalelungi 1973 – Poalelungi, Ana Goldis, *L'influence du français sur le Roumain (Vocabulaire et syntaxe)*. Paris : Les Belles lettres.
- Pușcariu 1974 – Pușcariu, Sextil, *Cercetări și studii* [ed. Ilie Dan]. București : Editura Minerva.
- Pușcariu 1976 – Pușcariu, Sextil, *Limba română, I. Privire generală* [prefață : G. Istrate ; note, bibliografie : Ilie Dan]. București : Editura Minerva.
- Radu 1982 – Radu, Andrei, *Cultura franceză la românii din Transilvania până la Unire*. Cluj-Napoca : Dacia.
- Ralea 1997 – Ralea, Mihai, *Fenomenul românesc*. București : Albatros.
- Réau 1938 – Réau, Louis, *L'Europe française au Siècle des Lumières*. Paris : Albin Michel.
- Recordon 1821 – Recordon, François, *Lettres sur la Valachie, ou Observations sur cette province et ses habitants, écrites de 1815 à 1821, avec la réalisation des derniers évènements qui y ont eu lieu*. Paris : Lecointe et Durey.
- Reinheimer-Râpeanu 2001 – Reinheimer-Râpeanu, Sanda, *Lingvistica romanică. Lexic – Fonetică – Morfologie*. Timișoara – București : Editura BIC ALL.

- Reinheimer-Râpeanu 2004 – Reinheimer-Râpeanu, Sanda, *Les emprunts latins dans les langues romanes*. București: Editura Universității din București.
- Rivarol 1784 – Rivarol, Antoine de, «Discours sur l'Universalité de la langue française» (1784) [<http://www.site-magister.com/vocabcd2.htm#ixzz44DTTjWYS>].
- Rosetti – Cazacu – Onu 1971 – Rosetti, Alexandru Boris Cazacu, Liviu Onu, *Istoria limbii române literare*. vol. I. București : Editura Minerva.
- Sala 1988 – Liliana Macarie, Marius Sala, Maria Iliescu, Mihaela Bîrlădeanu, *Vocabularul reprezentativ al limbilor romanice* [coord. : Marius Sala]. București : Editura Științifică și Enciclopedică.
- Sferle 2009 – Sferle, Adriana, *Néologie juridique en roumain*, UNITERM, n° 7, p. 33-49.
- Stoichițoiu Ichim – Stoichițoiu Ichim, Adriana, *L'influence française sur le vocabulaire des termes chromatiques du roumain contemporain* [<http://www.atilf.fr/cilpr2013/programme/resumes/353f4b894650bb6c0637275a585a0ae2.pdf>].
- Stoichițoiu-Ichim 2001 – Stoichițoiu-Ichim, Adriana, *Vocabularul limbii române actuale. Dinamică, influențe, creativitate*. [București] : All.
- Tarde 2001 – Tarde, Gabriel, *Les lois de l'imitation*. Paris : Les empêcheurs de penser en rond.
- Tărăță 2012 – Tărăță, Zinaida, «Reflexe ale influenței franceze în lexicul românesc». in *Limbaj și context*. Revistă de lingvistică, semiotică și știință Literară, an IV, n° 1, p. 200-205.
- Treps 2009 – Treps, Marie, *Les Mots migrants. Les tribulations du français en Europe*. Paris : Seuil.
- Todoran 1959 – Todoran, Romulus, «Despre neologisme terminate în -ie». in *Cercetări Lingvistice*, IV.
- Țâra 1982-1983 – Țâra, Vasile D. , «Despre 'reromanizarea' limbii române literare». in *Analele Universității «Alexandru Ioan Cuza» din Iași*. Secțiunea IIIe. Lingvistică, XXVIII-XXIX, p. 173-178.
- Ursu 1965 – Ursu, Despina, «Încadrarea morfologică a verbelor neologice în limba română din perioada 1760-1860». in *Limba Română*, XIV, n° 3, p. 371-379.
- Ursu 1962 – Ursu, N. A. , *Formarea terminologiei științifice românești*. București : Editura Științifică și Pedagogică.
- Valcan 2007-2008 – Valcan, Ciprian, «La culture roumaine : complexes d'intériorité, modernisation, problèmes d'identité». in *Oasis*, Centro de Investigaciones y Proyectos Especiales, CIPE, Facultad de Finanzas, Gobierno y Relaciones Internacionales, Universidad Externado de Colombia, n° 13, p. 89-114
- Vesa 1975 – Vesa Vasile, *România și Franța la începutul secolului al XX-lea (1900-1916)*. Cluj-Napoca : Editura Dacia.
- Xenopol 1909 – Xenopol, A. D. , *Les Roumains. Histoire, état matériel et intellectuel : huit leçons faites au Collège de France*. Paris : Librairie Ch. Delagrave.
- Xenopol 1897-1898 - Xenopol, A. D. , «Studiu asupra Constituțiunii din 1822». în *Analele Academiei Române*. Memoriile Secțiunii Istorice, Academia Română. București, seria II, XX, p. 152-180.
- Wüest 2009 – Wüest Jakob, «La notion de diamésie est-elle nécessaire ?». in *Travaux de linguistique*, 2, n° 59, p. 147-162.